BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

Mes questions d'argent
Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière

LES DEMANDES INTERNET

Ce document est la propriété exclusive de la Banque de France, opérateur national EDUCFI. Il est fourni gratuitement à titre purement informatif sans que cette mise à disposition entraîne un quelconque transfert des droits de propriété intellectuelle sur ledit document. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle du document sans le consentement de la Banque de France constitue un délit de contrefaçon sanctionnée par les articles L 335-2 et suivants du Code de la propriété intellectuelle.

Version 12/24

ACCÈS AU SITE : CONNEXION

L'accès se fait sur le site de la Banque de France :

https://www.banque-france.fr/fr/a-votre-service/particuliers

- **Rubrique** : Procédure de surendettement

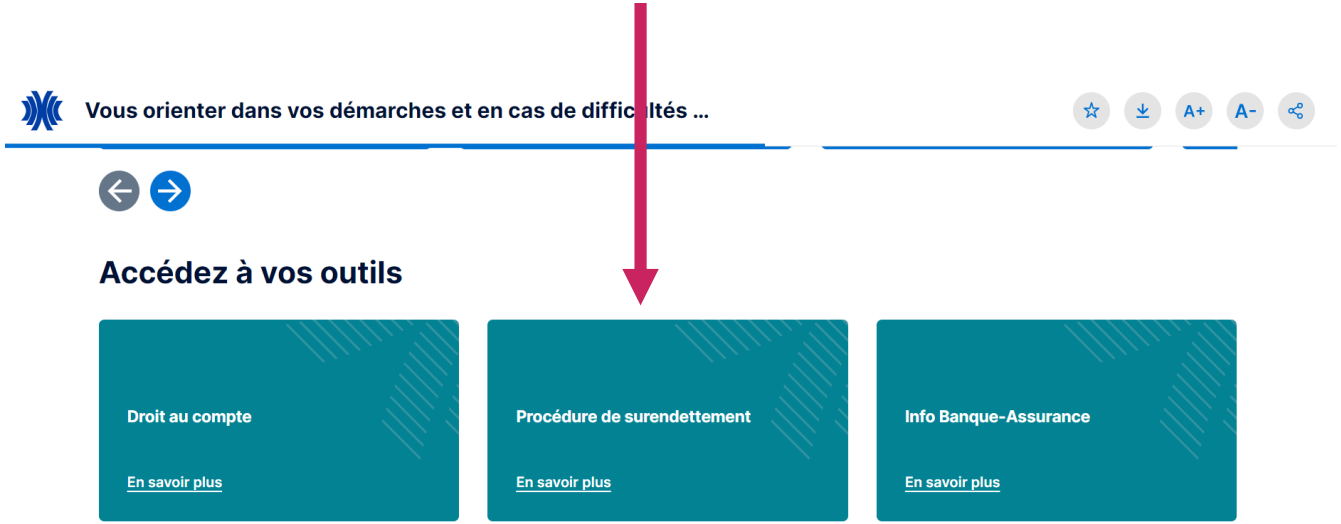

Les demandes peuvent être faites sur ordinateur, tablette, ou sur smartphone.

ACCÈS AU SITE : CONNEXION – SUITE

- Puis « Compléter le formulaire en ligne »

Les demandes peuvent être faites sur ordinateur, tablette, ou sur smartphone.

ACCÈS AU SITE : CONNEXION – SUITE

- Puis « Espace « Vos demandes en ligne »

Étape 1 : Compléter le formulaire en ligne

Pour cela, vous devez disposer d'un identifiant France Connect. Si vous n'avez pas de compte France Connect, renseignez-vous sur le site www.service-public.fr.

Sur l'espace « Vos demandes en ligne » de la Banque de France, créez votre espace personnel. Sur votre espace personnel, cliquez sur « déposer un dossier de surendettement en ligne », puis laissez-vous guider. Pensez à bien remplir chaque rubrique et à régulièrement enregistrer vos saisies.

CONNEXION PAR UN COMPTE BANQUE DE FRANCE

En passant par un **compte Banque de France**, les demandes sont limitées.

CONNEXION PAR FRANCE CONNECT

En passant par un **compte France Connect**, toutes les demandes en ligne sont disponibles.

France Connect

LIAISON DES COMPTES

Si l’utilisateur dispose déjà d’un compte personnel Banque de France créé sans France Connect :

- À la création de son espace personnel, s’il a utilisé **le même courriel** lorsqu’il se connecte avec France Connect, il est invité à **lier ses comptes** :

- À la création de son espace personnel, s’il a utilisé **un autre courriel** que celui de France Connect, il devra recréer un espace personnel.

  Il gardera alors deux comptes distincts.

CRÉATION DE SON ESPACE PERSONNEL

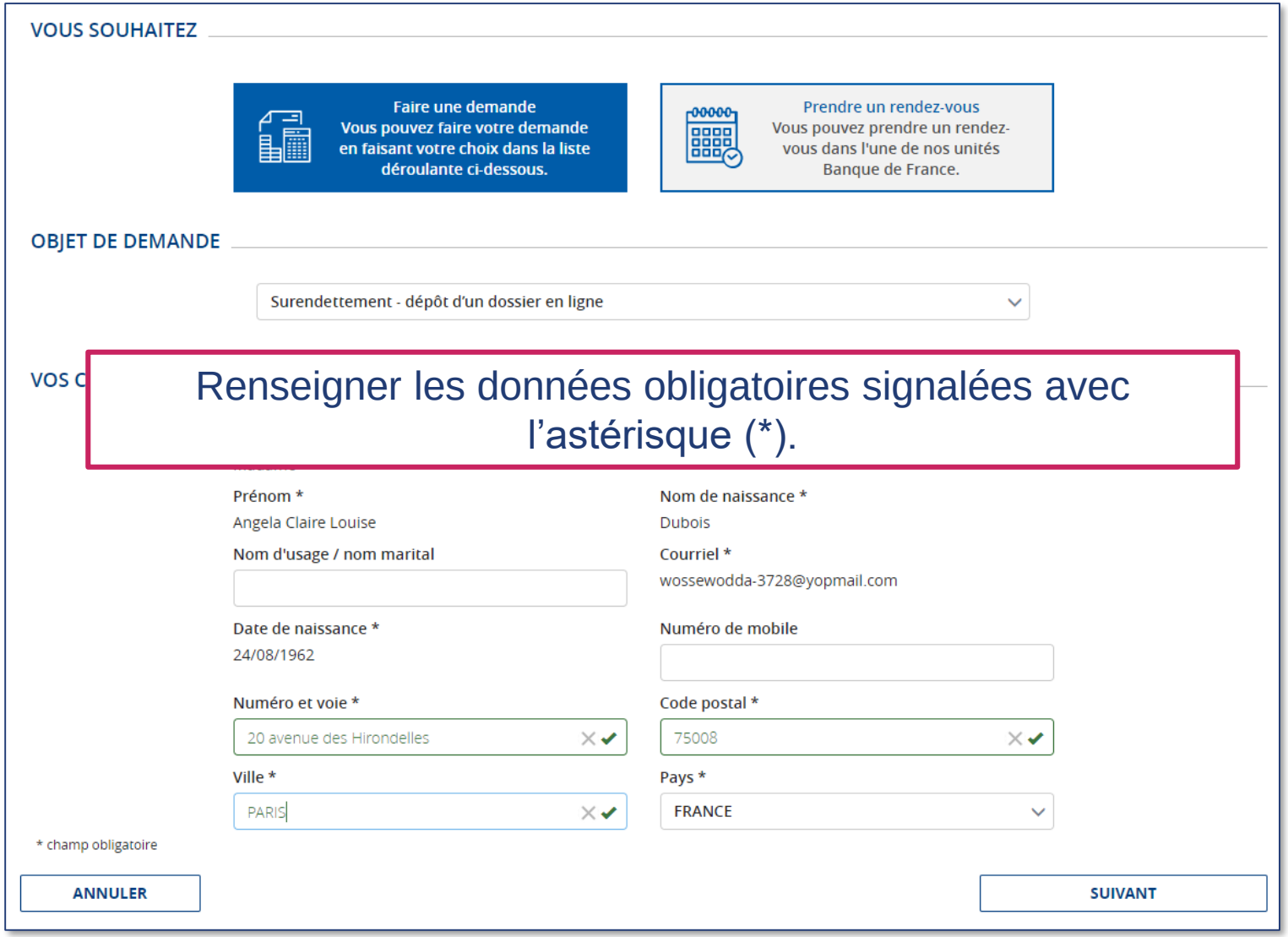

Renseigner les données obligatoires signalées avec l'astérisque (*).

SOMMAIRE

I. Le dépôt de dossier de surendettement

A) La présentation des onglets
B) La validation en cas de dépôt seul
C) La validation en cas de dépôt conjoint
D) Le dépôt de pièces complémentaires

II. Les autres demandes fréquentes

Depuis l'origine de la procédure de traitement du surendettement, déposer un dossier a pu se faire de deux manières : au **guichet** d'une unité ou par **envoi postal**.

Depuis fin 2020, une troisième possibilité existe : déposer son dossier **en ligne**, sur le site internet de la Banque de France.

Il est possible d’accompagner les déposants de deux façons :

- En les aidant à remplir leur dossier **depuis leur espace France Connect**.

- En les accompagnant avec **Aidants Connect** (nécessite une habilitation particulière et de disposer d’un mandat avec l’aidé).

Retrouvez toutes les informations sur Aidants Connect (beta.gouv.fr)

BONNES PRATIQUES

Avant de commencer la déclaration :

- Récupérer **tous les justificatifs**

- Autant que possible, **scanner** toutes les pages d'un même justificatif **dans un seul document** ou **récupérer les documents PDF directement auprès de l'administration** (CAF, France Travail, etc.)

- Si vous êtes amené à prendre des photos, utiliser une **application de scan de documents** ou de réduction de taille d'image.

DÉPÔT D'UN DOSSIER EN LIGNE

Toujours vérifier, après la connexion, qu'il s'agit bien de la personne que vous accompagnez.

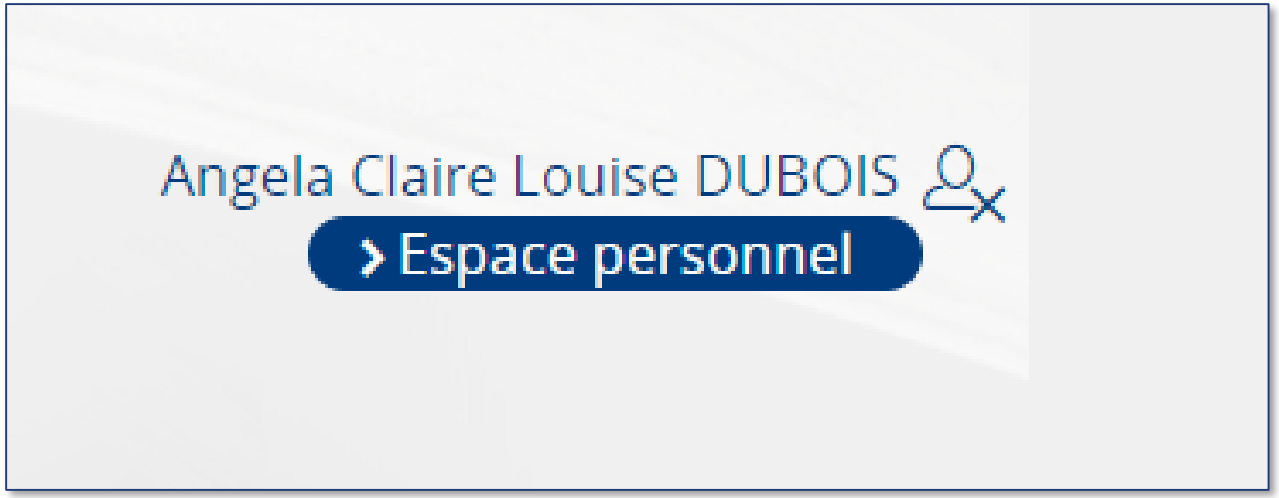

DÉPÔT D'UN DOSSIER EN LIGNE

Sélection de ***« Surendettement – dépôt d'un dossier en ligne »***

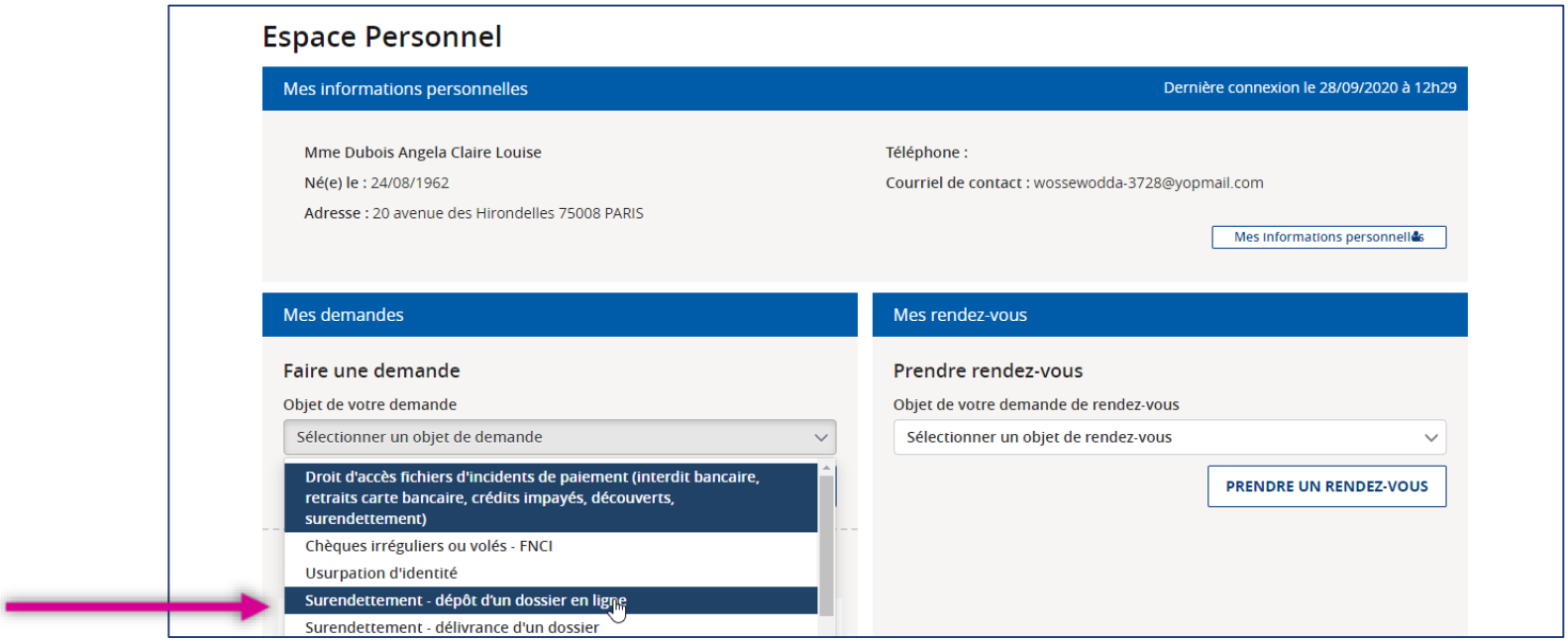

DÉPÔT D'UN DOSSIER EN LIGNE

Déclaration de surendettement

ÊTES-VOUS LA SEULE PERSONNE À EFFECTUER CETTE DÉMARCHE ?

Oui, je suis la seule personne

Non, nous sommes deux (conjoints, pacsés, ...)

PRÉAMBULE À LA DÉCLARATION D'UN DOSSIER DE SURENDETTEMENT

Vous souhaitez déclarer une situation de surendettement. Cette procédure est gratuite.

Une fois commencée, votre déclaration en ligne peut être complétée dans un délai de 2 mois. Vous devez joindre les justificatifs demandés :

- les documents doivent être au format PDF, JPG, JPEG ou PNG et d'une taille inférieure à 2 Mo ;
- pour respecter cette limite, vous pouvez utiliser une application de scan de documents ou de réduction de taille d'image.
- Afin de faciliter le traitement de votre dossier par nos services, nous vous conseillions de joindre tous les justificatifs dont vous disposez. Les justificatifs non obligatoires pourront en effet vous être réclamés par la suite et vous devrez alors les envoyer par courrier ;
- Nous vous recommandons également de bien respecter la nature du document demandé par exemple, si vous fournissez un RIB (relevé d'identité bancaire) à la place du relevé bancaire (relevé de compte), ce dernier vous sera demandé plus tard, ce qui pourra ralentir le traitement de votre dossier.

Si vous ne pouvez pas effectuer de déclaration en ligne, le formulaire papier est disponible ici.

Vous pouvez dans les deux cas vous faire aider par un travailleur social.

Avant la transmission de votre dossier, pour vous assurer qu'il est complet, vous pouvez contacter la Banque de France au 3414 ou l'IEDOM (numéros de téléphone disponibles sur le site IEDOM - IEDOM).

POUR EFFECTUER CETTE DÉCLARATION EN LIGNE, VOUS DEVEZ ÊTRE

UN PARTICULIER (PERSONNE PHYSIQUE) NON PROTÉGÉ JURIDIQUEMENT

ENDETTÉ À TITRE PERSONNEL ET/OU PROFESSIONNEL

AUTHENTIFIÉ SUR LE SITE DE LA BANQUE DE FRANCE VIA FRANCECONNECT

SI VOUS ÊTES UN AIDANT PROFESSIONNEL, VOUS POUVEZ UNIQUEMENT SAISIR LE DOSSIER. La déclaration de surendettement doit être signée par le demandeur, sous peine d'irrecevabilité (art. R. 721-2 et R. 761-1 du code de la consommation).

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

J'ai lu et j'accepte les Conditions Générales d'Utilisation *

POURSUIVRE LA DÉCLARATION EN LIGNE

* champ obligatoire

ANNULER

POURSUIVRE LA DÉCLARATION EN LIGNE

EN CAS DE DÉPÔT CONJOINT

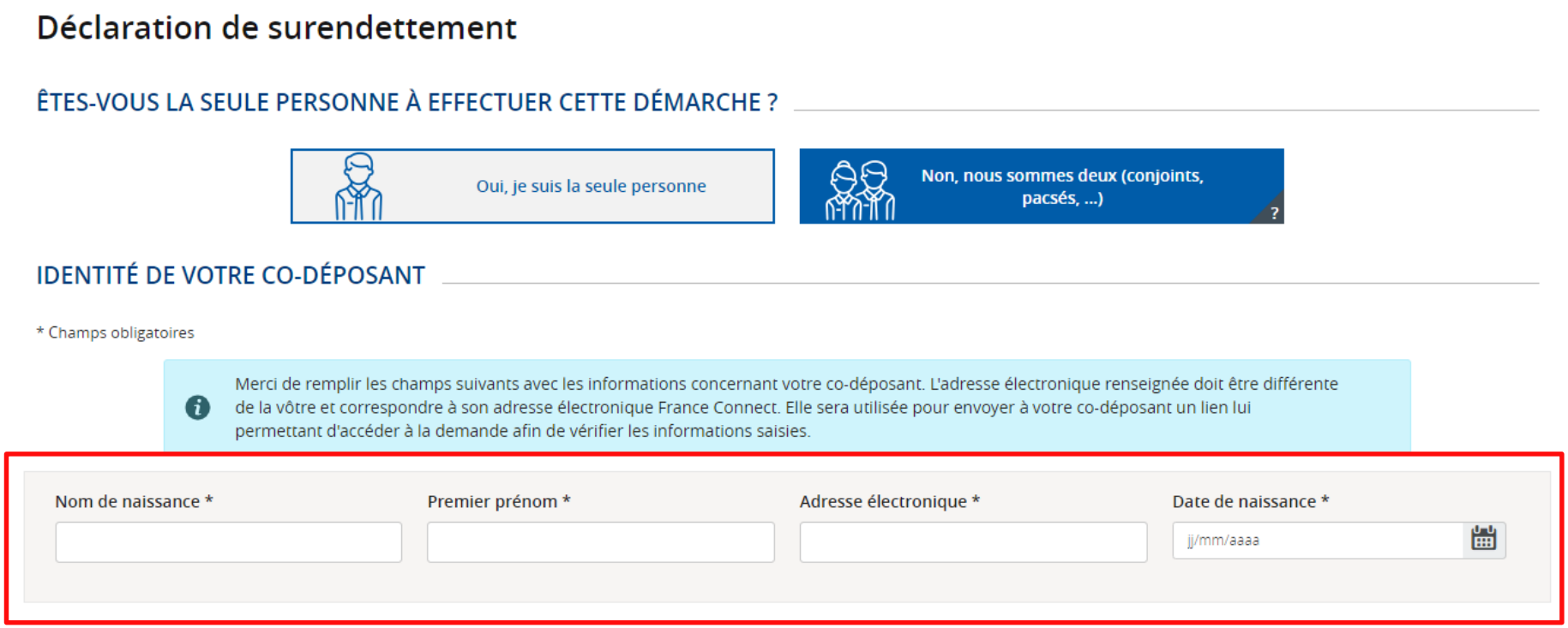

Le déposant remplira la déclaration de surendettement **pour lui-même et pour le codéposant**.

Le codéposant vérifiera et signera la déclaration ensuite.

Puis de déposant signera à son tour.

SOMMAIRE

I. Le dépôt de dossier de surendettement

A) La présentation des onglets
B) La validation en cas de dépôt seul
C) La validation en cas de dépôt conjoint
D) Le dépôt de pièces complémentaires

II. Les autres demandes fréquentes

LA PRÉSENTATION DES ONGLETS

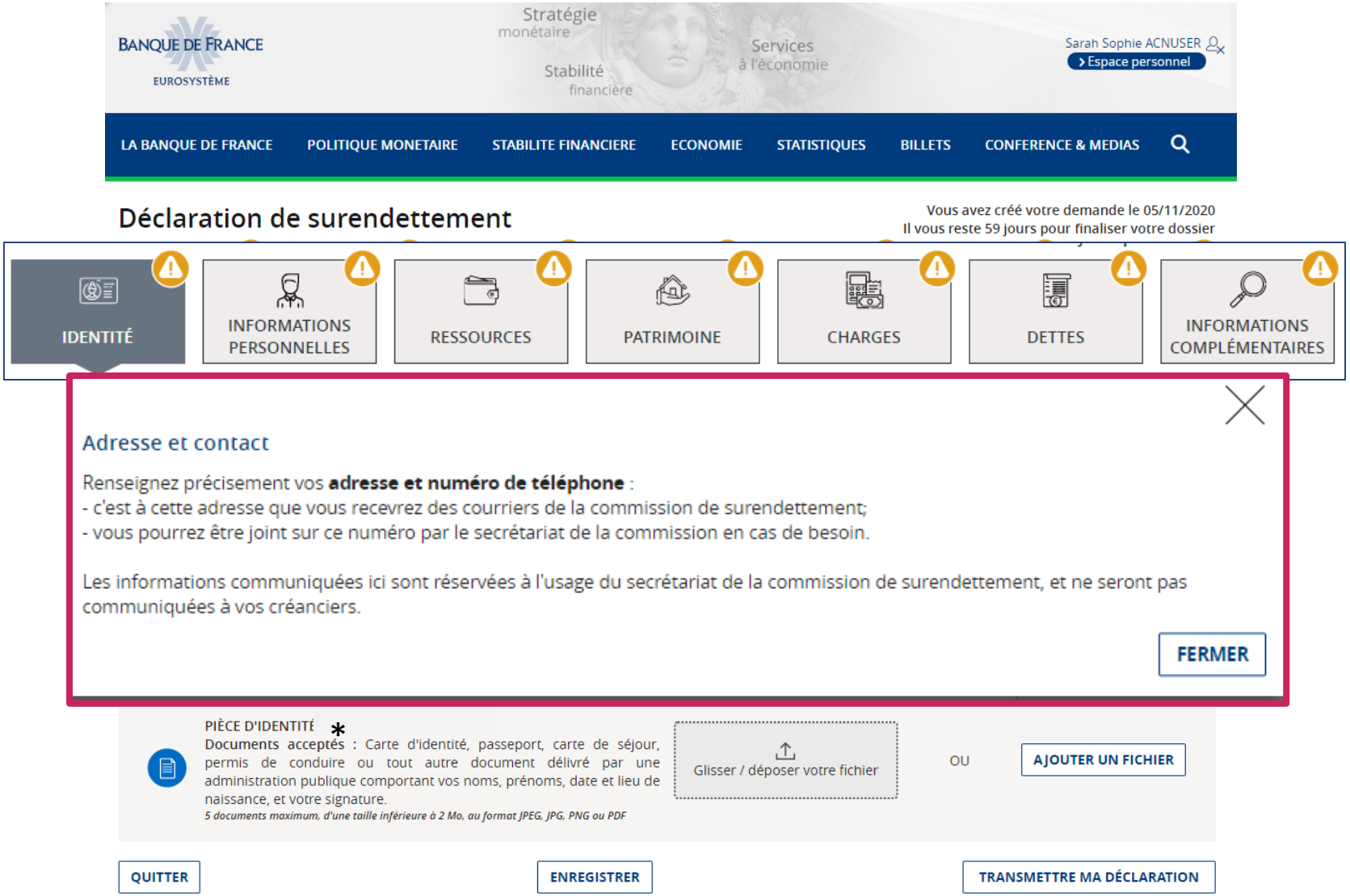

LA PRÉSENTATION DES ONGLETS

1 Remplissez chacune des 7 pages de votre déclaration

Vous avez 7 pages à saisir : vous pouvez passer de l'une à l'autre en cliquant sur l'onglet correspondant.

Cliquez sur l'onglet Informations personnelles pour remplir cette page

Vous devez consulter chacune des pages, et répondre aux informations obligatoires. Tant qu'une page est incomplète, un pictogramme est affiché sur l'onglet.

Nous vous demanderons au cours de votre saisie de fournir des justificatifs : vous devrez alors joindre au maximum 5 documents par zone de justificatif. Les documents acceptés doivent être au format JPG, PNG ou PDF et d'une taille maximale de 2 Mo : pour respecter cette limite, vous pouvez utiliser une application de scan de documents ou de réduction de taille d'image.

Afin de faciliter le traitement de votre dossier par nos services, nous vous conseillons de joindre tous les justificatifs dont vous disposez. Les justificatifs non obligatoires pourront en effet vous être réclamés par la suite et vous devrez alors les envoyer par courrier ;

Nous vous recommandons également de bien respecter la nature du document demandé par exemple, si vous fournissez un RIB (relevé d'identité bancaire) à la place du relevé bancaire (relevé de compte), ce dernier vous sera demandé plus tard, ce qui pourra ralentir le traitement de votre dossier.

2 Remplissez chacun(e) de vos ressources, charges, patrimoine et dettes

Pour la bonne compréhension de votre dossier, nous vous demandons de ne pas effectuer de cumul concernant vos ressources, charges, patrimoine ou dettes. À cette fin, vous devez saisir chaque information : par exemple, si vous percevez plusieurs salaires, vous devez déclarer le premier salaire puis cliquer sur le bouton « Ajouter un salaire » afin de déclarer le second.

Renseignez votre premier salaire, puis cliquez sur le bouton "Ajouter un salaire" pour saisir le second

3 Enregistrez régulièrement

Le bouton « Enregistrer » vous permet d'enregistrer votre déclaration en l'état. Vous pourrez alors continuer votre saisie ou vous arrêter là pour la terminer ultérieurement.

Le bouton « Enregistrer » vous permet également de vérifier pour la page en cours si toutes les informations et justificatifs ont été fournis.

Nous vous recommandons d'enregistrer régulièrement votre saisie. Par ailleurs cliquer sur Enregistrer est indispensable avant de changer d'onglet ou de quitter votre déclaration.

À noter : l'enregistrement peut prendre plusieurs minutes en fonction de la taille et du nombre de vos justificatifs.

4 Vérifiez toute votre déclaration préalablement pour pouvoir la signer et la transmettre

Le bouton « Transmettre ma déclaration » effectue une vérification de toutes les rubriques de votre déclaration et vous permet de consulter le récapitulatif.

Dès lors que la saisie de votre déclaration sera complète, la page « Récapitulatif » vous permettra de valider votre déclaration avant sa signature et sa transmission définitive à la Banque de France.

Vous pourrez revoir ces informations à tout moment en cliquant sur le bouton « Besoin d'aide ».

FERMER

DOCUMENTS ET INFORMATIONS OBLIGATOIRES

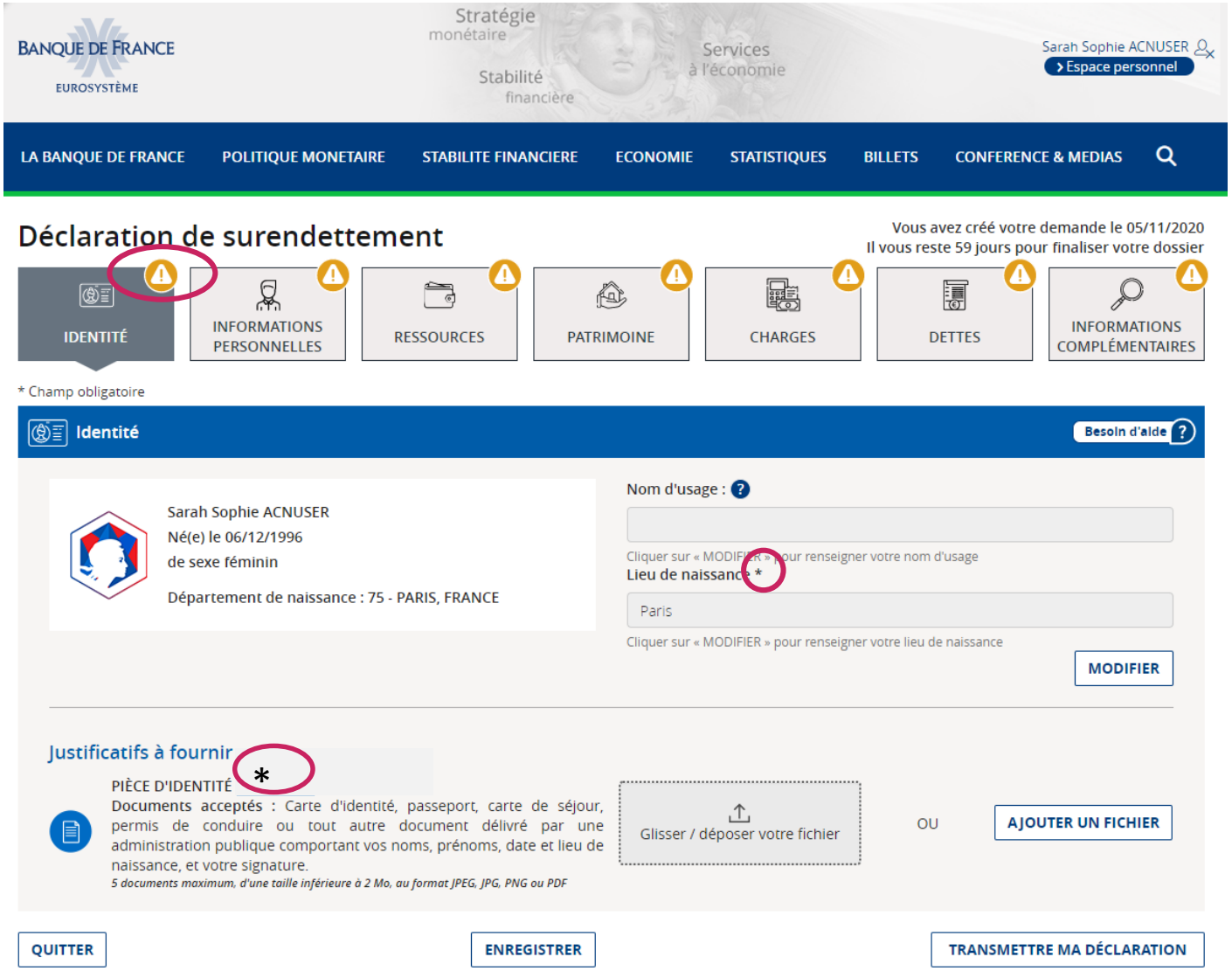

5 documents maximum, d'une taille inférieure à 2 Mo, au format JPEG, JPG, PNG ou PDF

ENREGISTRER UN BROUILLON

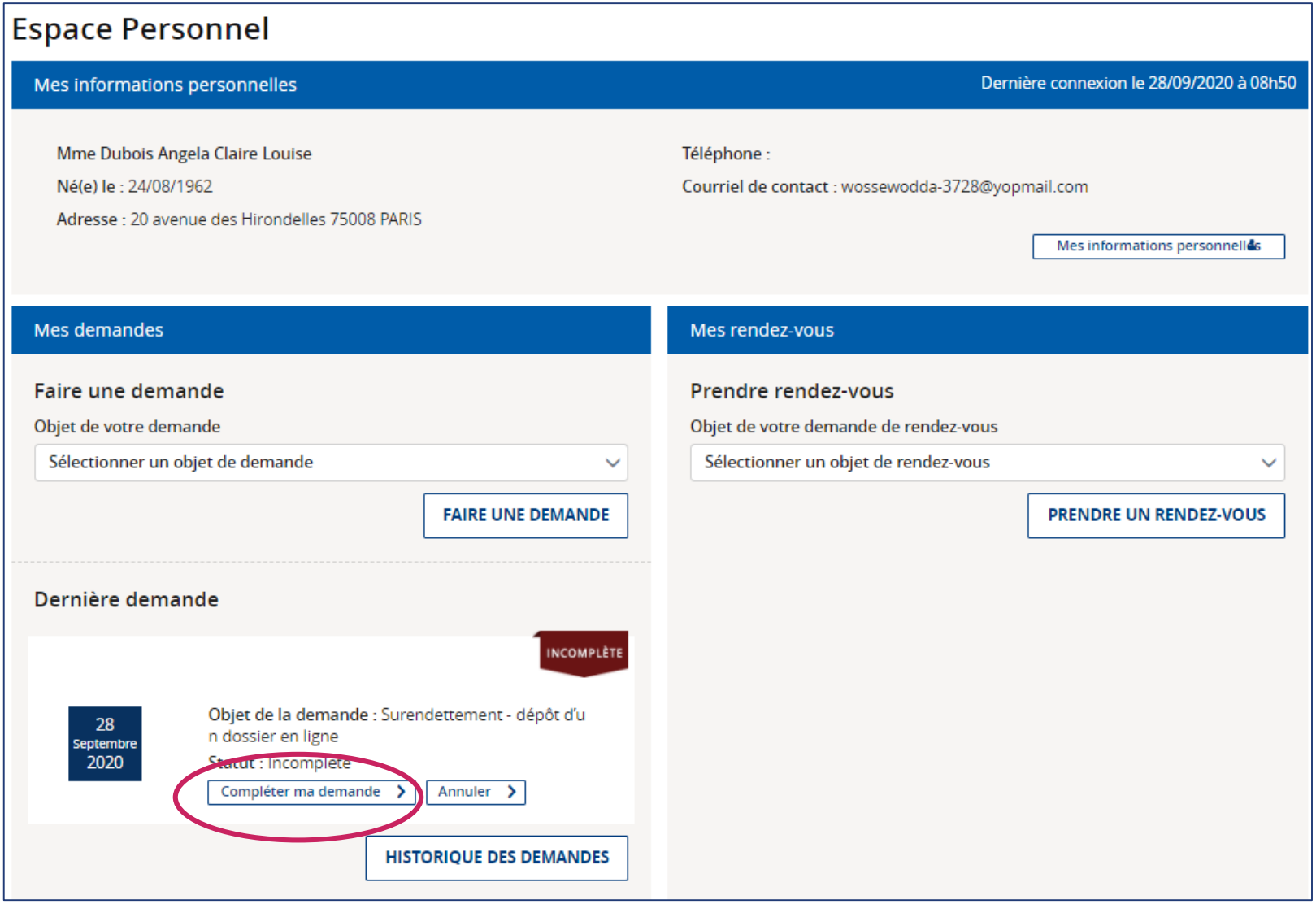

LA PRÉSENTATION DES ONGLETS

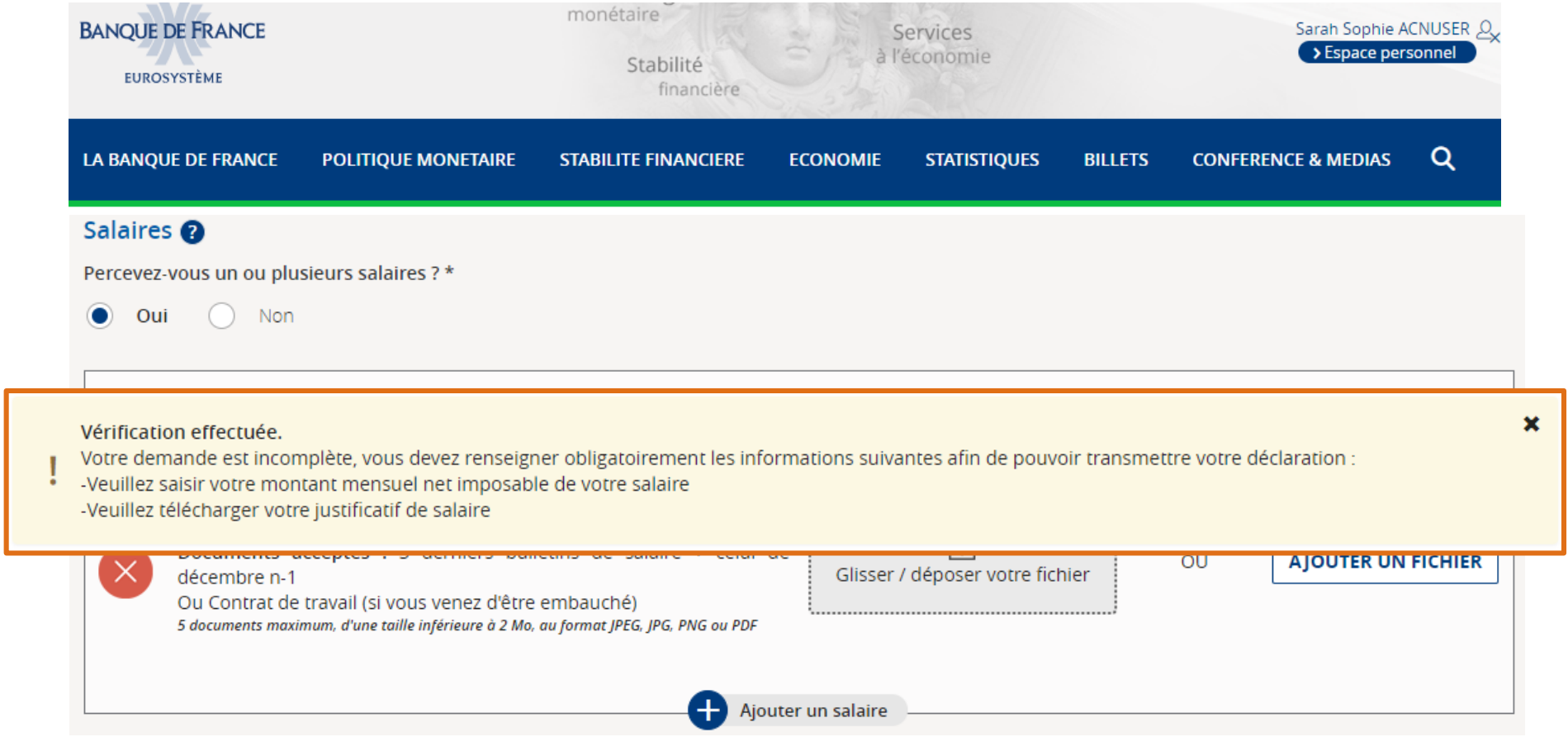

LA PRÉSENTATION DES ONGLETS

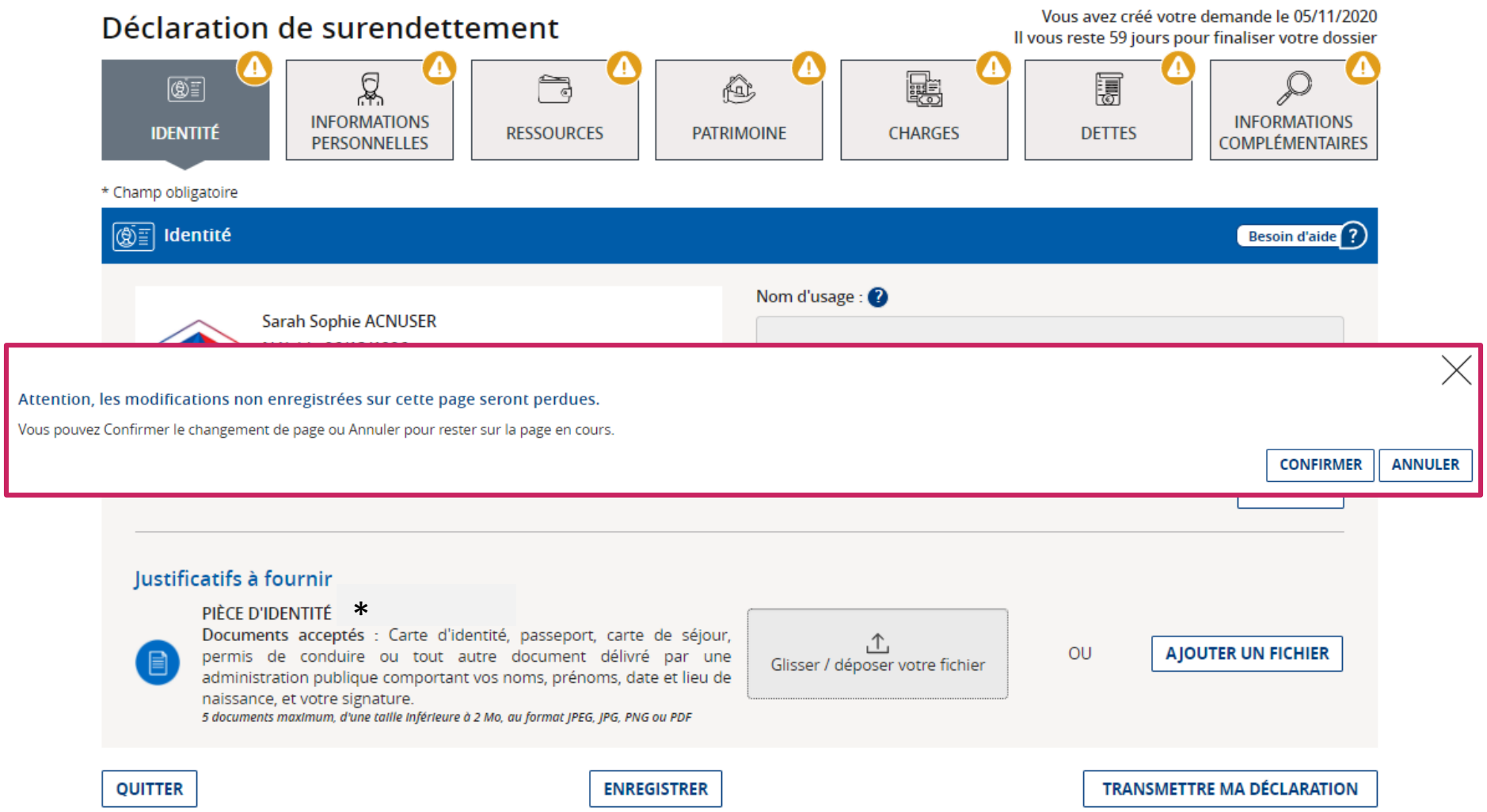

L'ONGLET « IDENTITÉ »

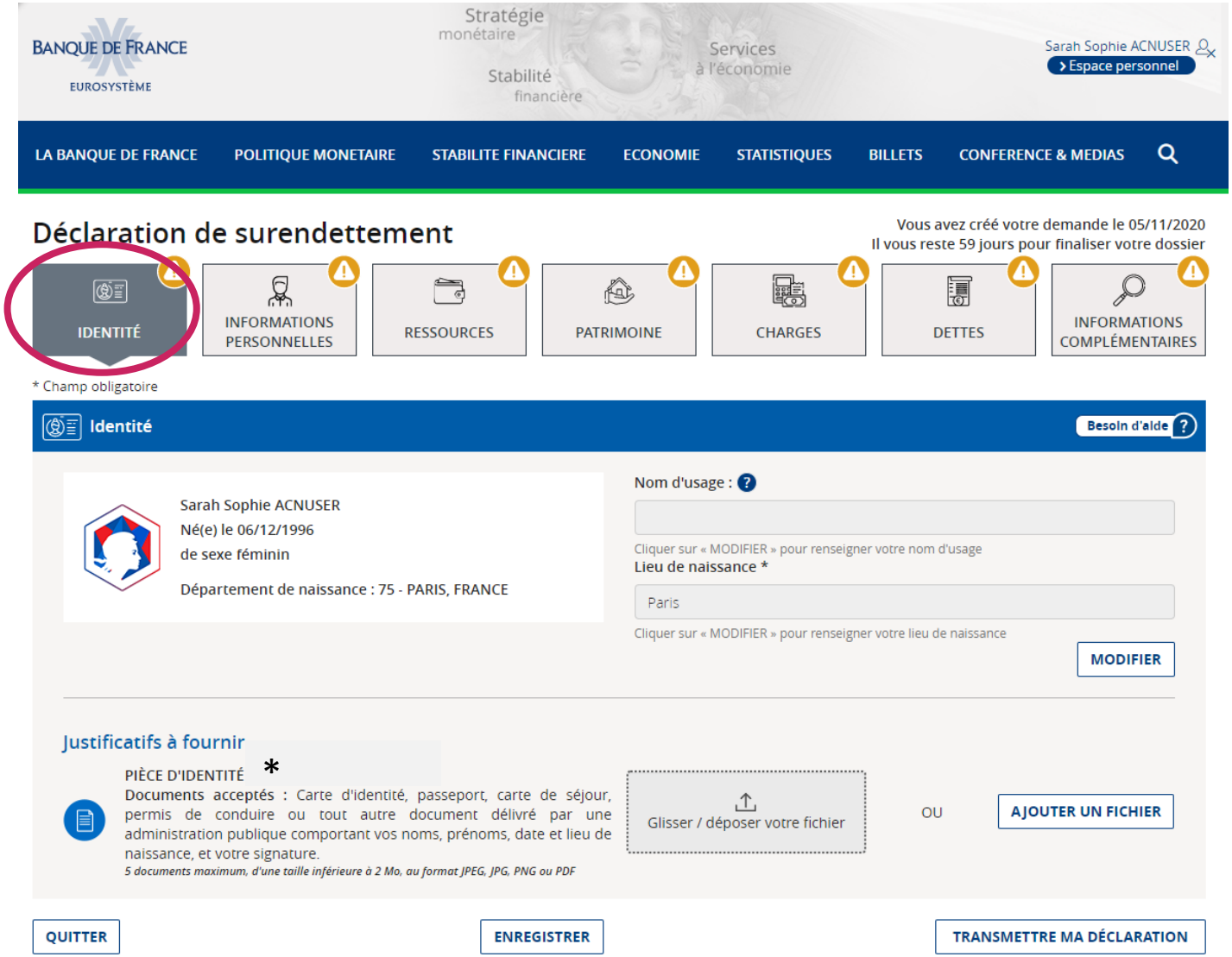

EN CAS DE DÉPÔT CONJOINT

Le déposant doit renseigner les données d'identité du co-déposant et joindre les 2 copies de pièce d'identité puis enregistrer la page

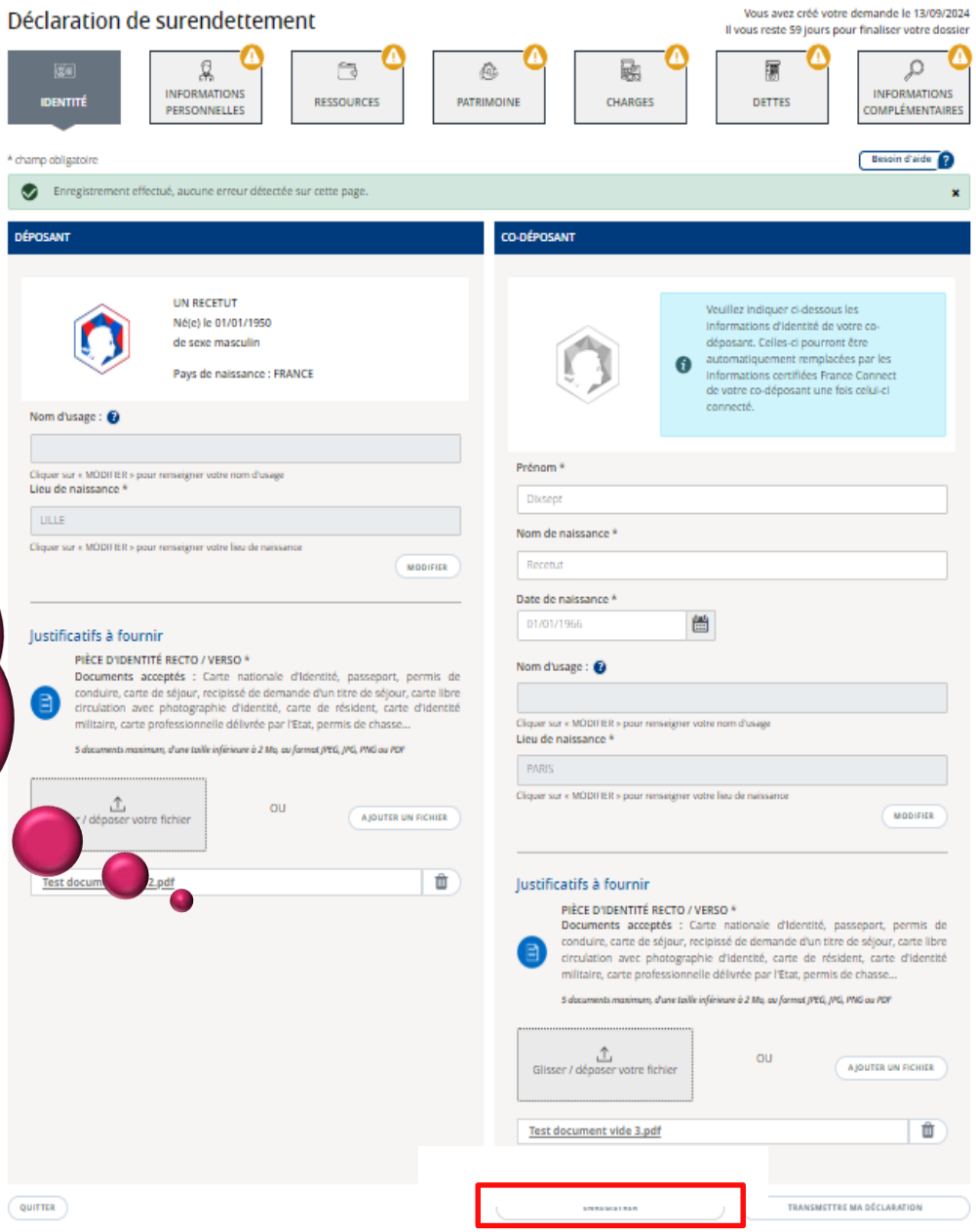

LES ONGLETS INFORMATIONS PERSONNELLES, RESSOURCES, PATRIMOINE

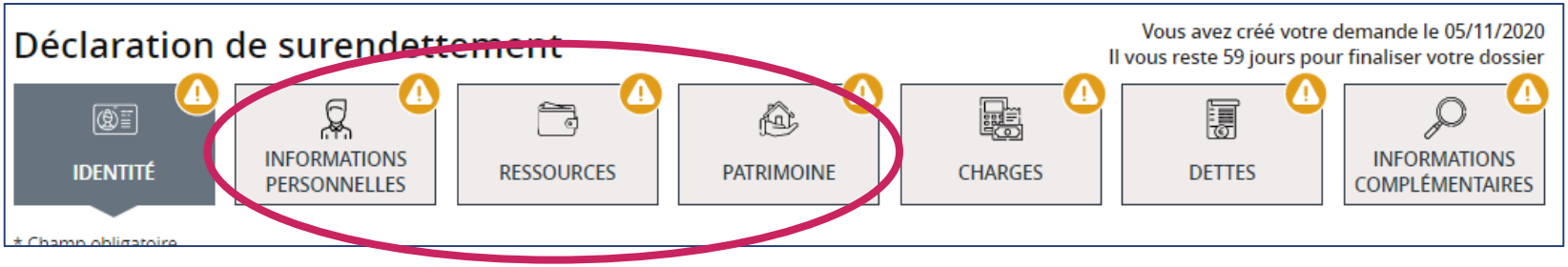

Sur ces onglets, le déposant devra **répondre à des questions** permettant de cerner sa situation :

- S'il répond « oui », des informations supplémentaires lui seront demandées et il devra compléter le bloc associé.

Exemple d'un bloc de l'onglet ressources

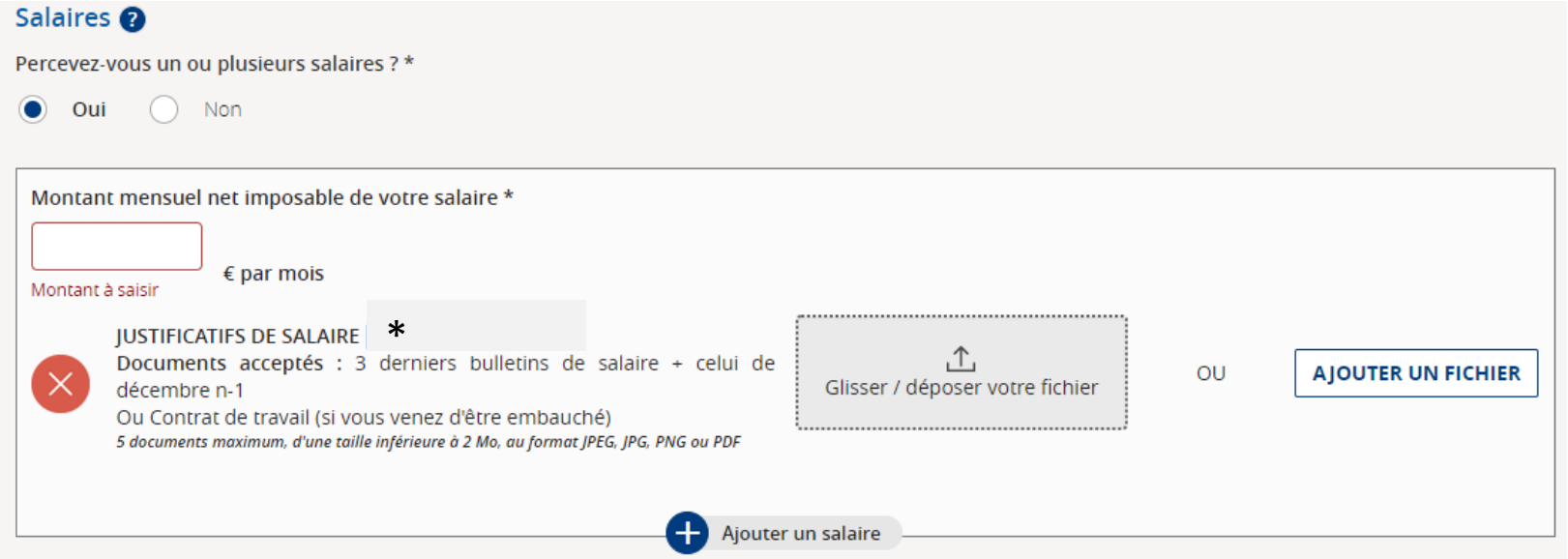

L’ONGLET « CHARGES »

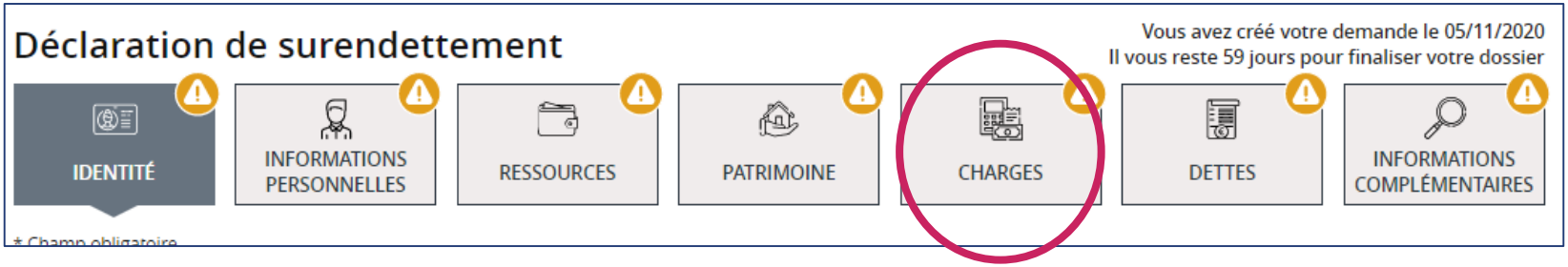

Pour les charges, seules sont demandées **les charges non incluses dans un forfait** (exemple : loyer, impôts…).

Le déposant peut néanmoins déclarer les charges qu’il souhaite en « Autres charges ».

L'ONGLET « DETTES »

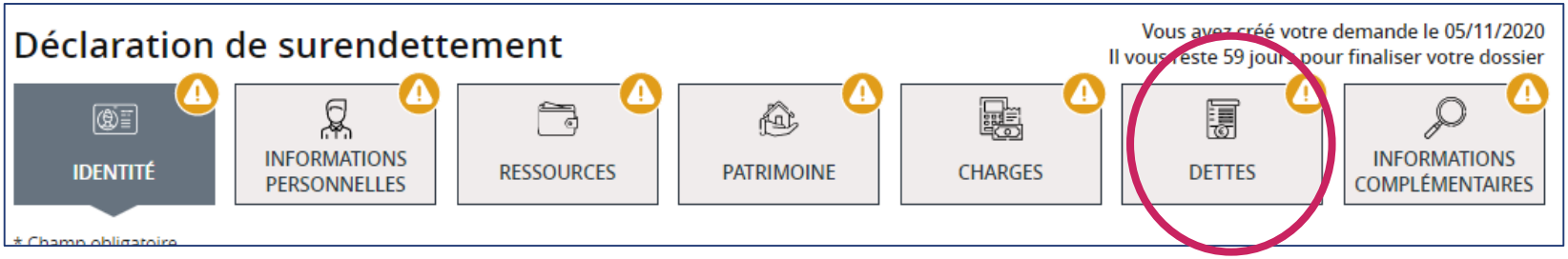

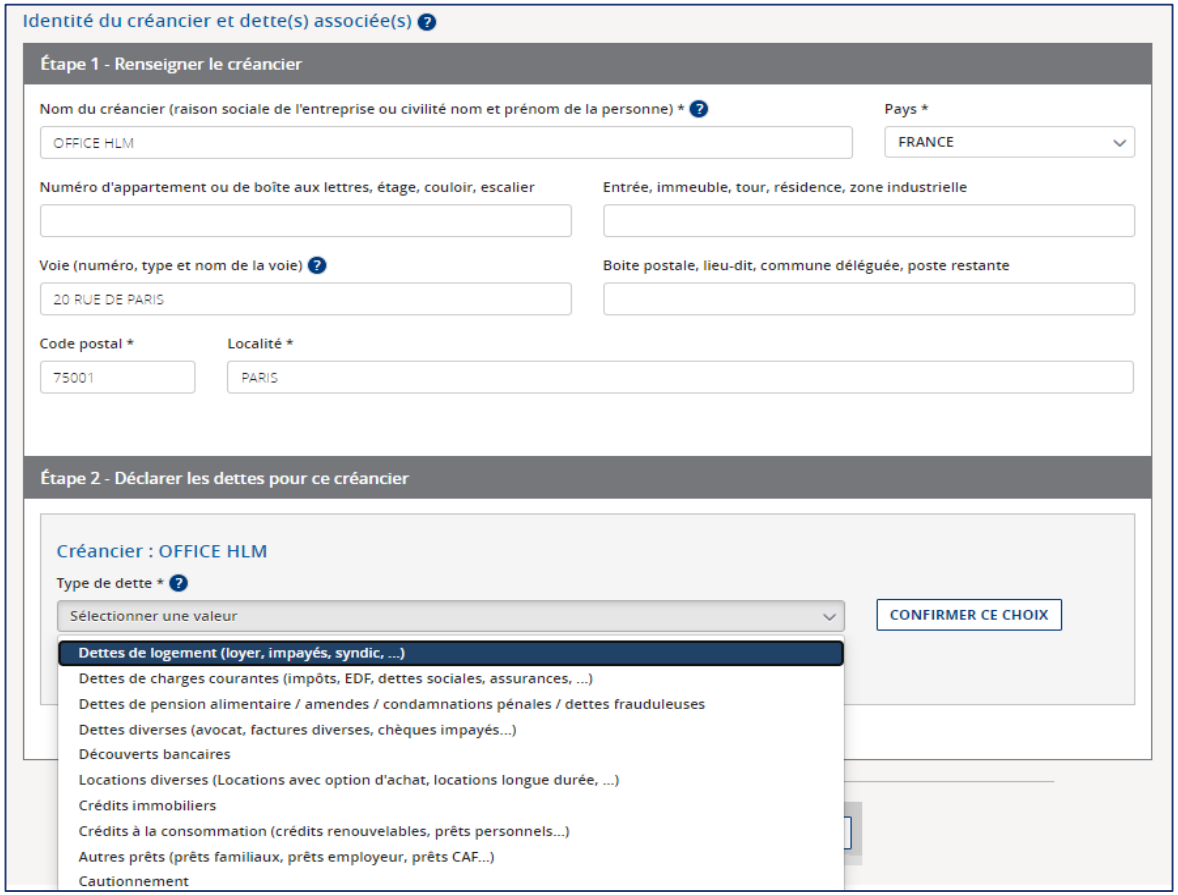

L'ONGLET « DETTES »

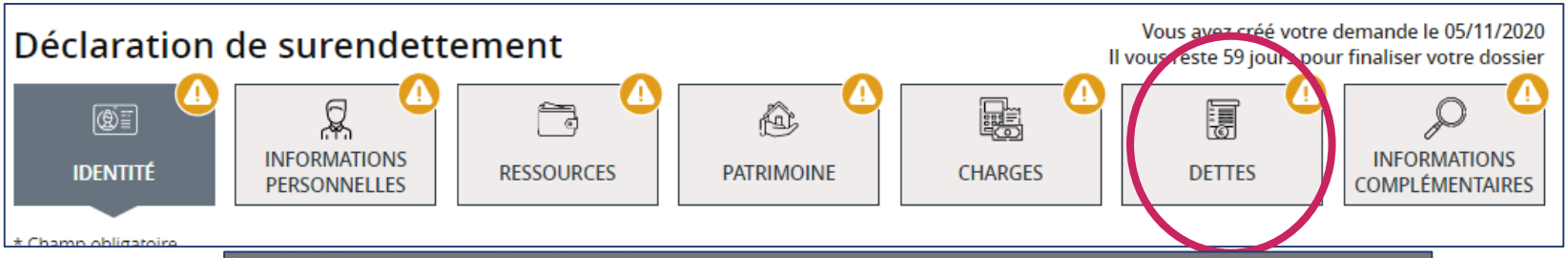

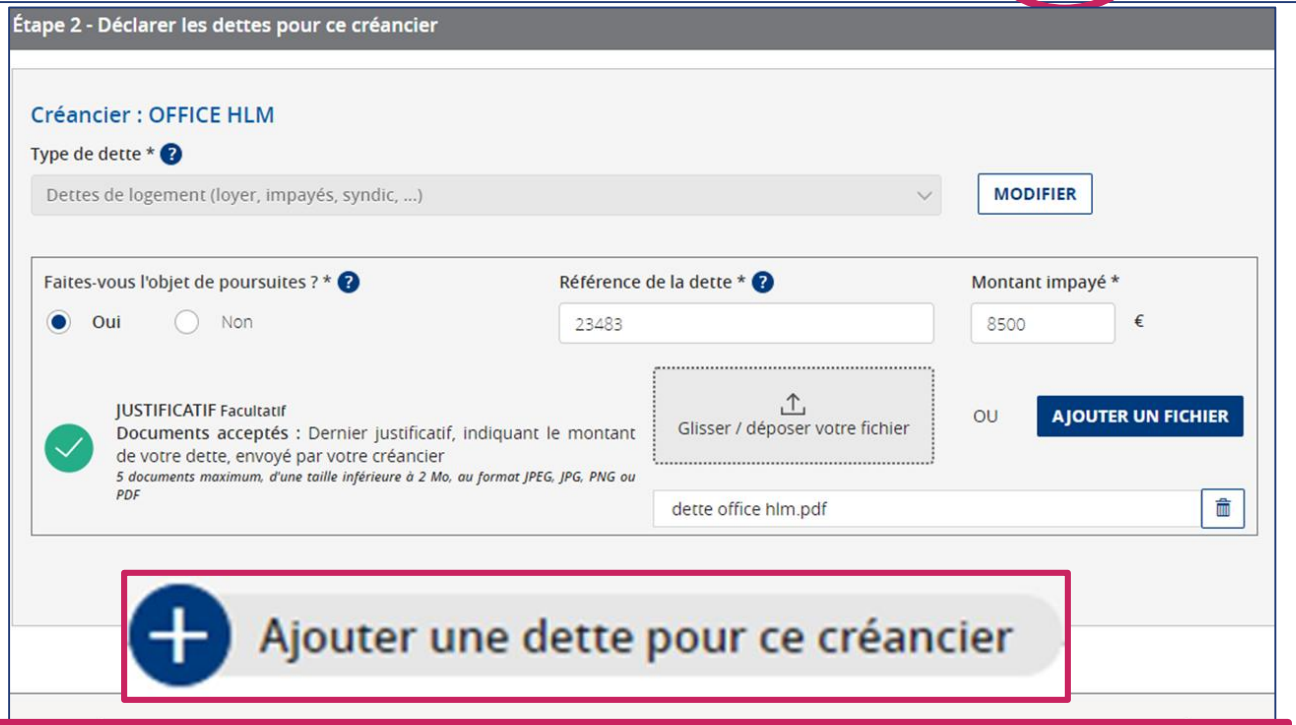

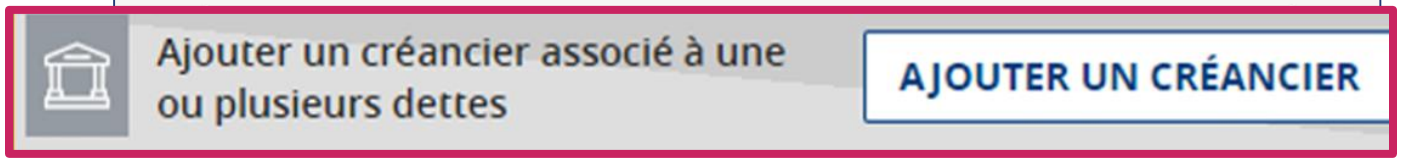

L’ONGLET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

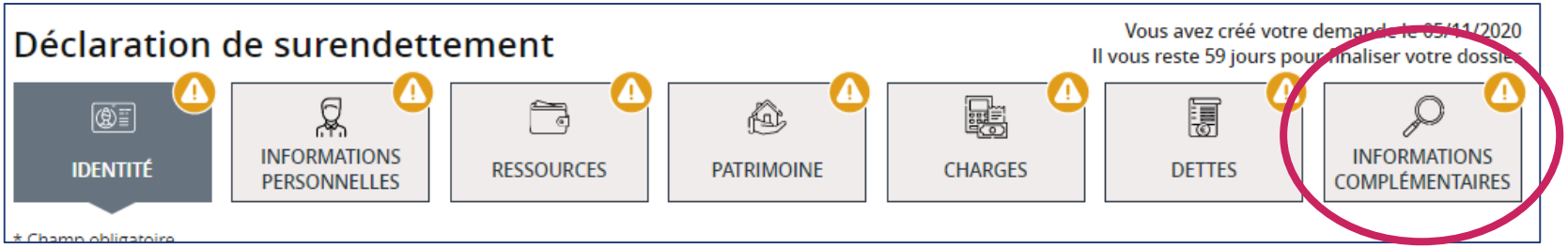

Un bloc de saisie de texte impose la saisie de la **lettre d’accompagnement.**

PAGE « INCOMPLÈTE »

Déclaration de surendettement

Vous avez créé votre demande le 05/11/2020
Il vous reste 59 jours pour finaliser votre dossier

IDENTITÉ | INFORMATIONS PERSONNELLES | RESSOURCES | PATRIMOINE | CHARGES | DETTES | INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Salaires

Percevez-vous un ou plusieurs salaires ? *

(●) Oui ( ) Non

Montant mensuel net imposable de votre salaire *

Montant à saisir

€ par mois

JUSTIFICATIFS DE SALAIRE *

Documents acceptés : 3 derniers bulletins de salaire + celui de décembre n-1
Ou Contrat de travail (si vous venez d'être embauché)
5 documents maximum, d'une taille inférieure à 2 Mo, au format JPEG, JPG, PNG ou PDF

Glisser / déposer votre fichier

OU

AJOUTER UN FICHIER

Ajouter un salaire

Vérification effectuée.
Votre demande est incomplète, vous devez renseigner obligatoirement les informations suivantes afin de pouvoir transmettre votre déclaration :
-Veuillez saisir votre montant mensuel net imposable de votre salaire
-Veuillez télécharger votre justificatif de salaire

SOMMAIRE

I. Le dépôt de dossier de surendettement

A) La présentation des onglets
B) La validation en cas de dépôt seul
C) La validation en cas de dépôt conjoint
D) Le dépôt de pièces complémentaires

II. Les autres demandes fréquentes

VALIDER SA DÉCLARATION

VALIDER SA DÉCLARATION

Signature de votre déclaration de surendettement

La déclaration de surendettement doit être signée par le débiteur sous peine d'irrecevabilité de la demande. Toute fausse déclaration ou remise de documents inexacts est sanctionnée par la déchéance de la procédure. (Art. R. 721-2, R. 761-1 et L. 761-1 du code de la consommation).

SIGNATURE

Votre déclaration est prête à être transmise au secrétariat de la commission de votre département.
Vérifiez attentivement les documents ci-dessous, avant de cliquer sur "Signer ma déclaration" pour finaliser votre demande en ligne.

Déclaration de surendettement

TÉLÉCHARGER

Courrier d'accompagnement

TÉLÉCHARGER

- [ ] Je certifie sur l'honneur être le signataire de cette demande de traitement de ma situation de surendettement.
- [ ] Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées

MODIFIER MA DÉCLARATION

SIGNER MA DÉCLARATION

Le déposant peut encore modifier sa déclaration

Il doit certifier l'exactitude des informations pour accéder à la signature de la déclaration

- [x] Je certifie sur l'honneur être le signataire de cette demande de traitement de ma situation de surendettement.
- [x] Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées

CONFIRMATION DE LA TRANSMISSION

Confirmation de transmission de votre déclaration de surendettement

Confirmation de transmission

Votre déclaration est terminée. Vous allez recevoir un accusé de réception par courriel.
Nous vous invitons à télécharger les documents ci-dessous et à les conserver. Ils ne seront plus accessibles sur ce site après fermeture de cette page.

Déclaration de surendettement
Télécharger

Courrier d'accompagnement
Télécharger

Confirmation de signature
Télécharger

ESPACE PERSONNEL

CONFIRMATION PAR E-MAIL

Bonjour,

Nous accusons réception de votre envoi électronique ce jour.

La commission en charge de votre dossier de surendettement est celle de votre département de résidence. Vous pouvez consulter la page suivante qui indique comment contacter son secrétariat :

https://particuliers.banque-france.fr/surendettement/adresses-mail-des-commissions

Dans un envoi complémentaire, par courrier à l'adresse postale que vous avez indiquée dans votre déclaration, le secrétariat de la commission vous précisera quelles pièces sont nécessaires pour compléter votre dossier. Si votre dossier est complet, vous recevrez une attestation de dépôt.

Vous trouverez des informations sur la procédure de surendettement à l'adresse :
https://particuliers.banque-france.fr/page-sommaire/comprendre-le-surendettement

Cordialement,

Accueil Banque de France

Merci de ne pas répondre à ce courriel qui a été envoyé automatiquement.

****

SOMMAIRE

I. Le dépôt de dossier de surendettement

A) La présentation des onglets
B) La validation en cas de dépôt seul
C) La validation en cas de dépôt conjoint
D) Le dépôt de pièces complémentaires

II. Les autres demandes fréquentes

EN CAS DE DÉPÔT CONJOINT

Le dossier est à déclarer à deux : l'un est **déposant** et l'autre **co-déposant.**

Pour accéder à la demande, le co-déposant devra utiliser ses identifiants FranceConnect.
Le co-déposant aura accès à la demande si son mail FranceConnect correspond au **mail saisi par le déposant dans la déclaration**.

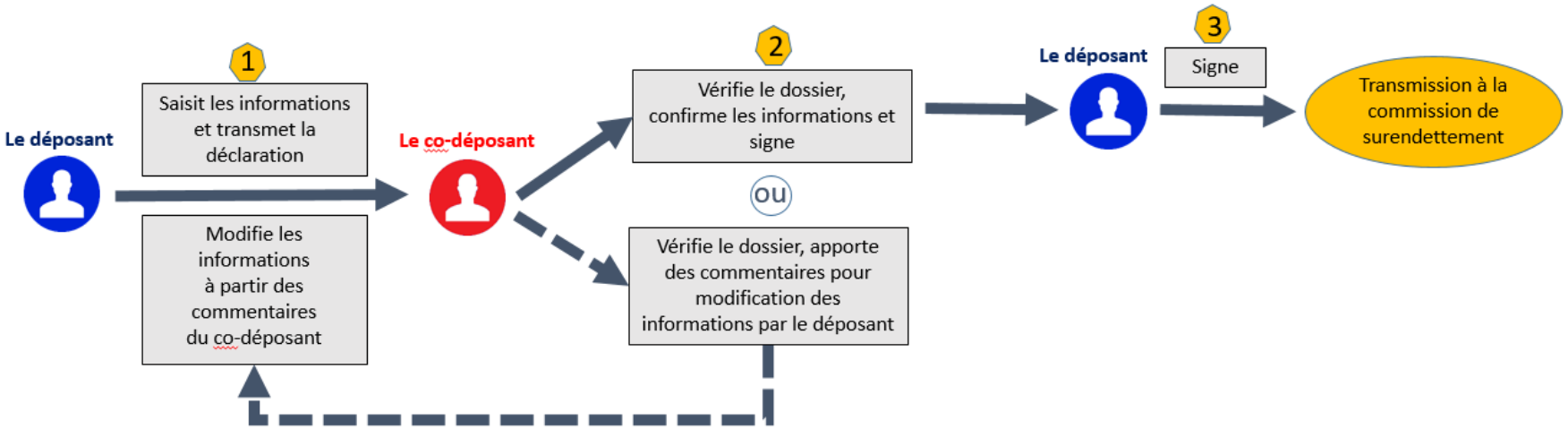

EN CAS DE DÉPÔT CONJOINT

Saisie

- La demande est saisissable uniquement par le déposant.
- Dès lors que le co-déposant s'est connecté à la demande, le déposant ne peut plus modifier la déclaration.

Un contrôle est réalisé grâce à l'adresse mail saisie par le déposant et par rapport à la date de naissance du co-déposant saisie par le déposant.

Modification(s)

Le co-déposant peut faire une demande de modification du dossier et préciser les éventuelles modifications souhaitées sur les onglets concernés.

- Le co-déposant signe en ligne puis le déposant en se connectant à la demande

Côté déposant

CÔTÉ DÉPOSANT : LA TRANSMISSION AU CODÉPOSANT

Récapitulatif de votre déclaration

Vous avez créé votre demande le 13/09/2024
Il vous reste 29 jours pour finaliser votre dossier

Votre déclaration peut désormais être signée. Vous pouvez finaliser votre démarche en cliquant sur le bouton "VALIDER MA DÉCLARATION".

Identité	MODIFIER
Informations personnelles	MODIFIER
Ressources	MODIFIER
Patrimoine	MODIFIER
Charges	MODIFIER
Dettes	MODIFIER
Informations complémentaires	MODIFIER

Lorsque tous les onglets sont complets, le déposant peut transmettre la déclaration à son co-déposant.

QUITTER

VALIDER LA TRANSMISSION

Attention, vous allez transmettre votre déclaration à votre co-déposant

Si celui-ci valide les informations de la déclaration, celles-ci ne pourront plus être modifiées. Confirmez-vous la transmission de votre déclaration ?

CONFIRMER ANNULER

CÔTÉ DÉPOSANT : LA TRANSMISSION AU CODÉPOSANT

Confirmation de transmission de votre déclaration de surendettement à votre co-déposant

Côté codéposant

CÔTÉ CODÉPOSANT : LE MAIL REÇU

Demande en ligne Banque de France – Données en attente de vérification Inbox x

ne-pas-repondre-accueil-non-filtre@test-banque-france.fr 10:08 AM (9 minutes ago)

to dixseptrecetut

Bonjour,

Un dépôt en ligne de dossier de surendettement, dans lequel vous êtes indiqué en tant que co-déposant, est en cours.

Afin de finaliser la demande, il est nécessaire que vous vérifiez les informations saisies en vous connectant sur l'espace « Vos demandes en ligne » de la Banque de France et en vous identifiant avec FranceConnect.

Vous trouverez des informations sur la procédure de surendettement à l'adresse :
Faire face à des difficultés financières ou à des dettes (banque-france.fr)

Pour toute information sur la procédure, vous pouvez également contacter la Banque de France au 3414 ou l'IEDOM (numéros de téléphone disponibles sur le site IEDOM - IEDOM).

Cordialement,

Accueil Banque de France

Merci de ne pas répondre à ce courriel qui a été envoyé automatiquement.

CÔTÉ CODÉPOSANT : L'ESPACE PERSONNEL

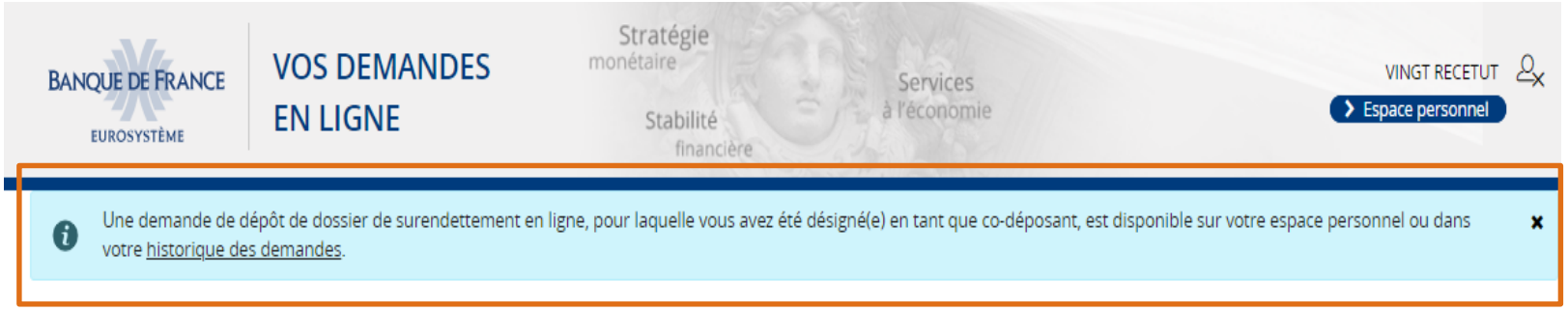

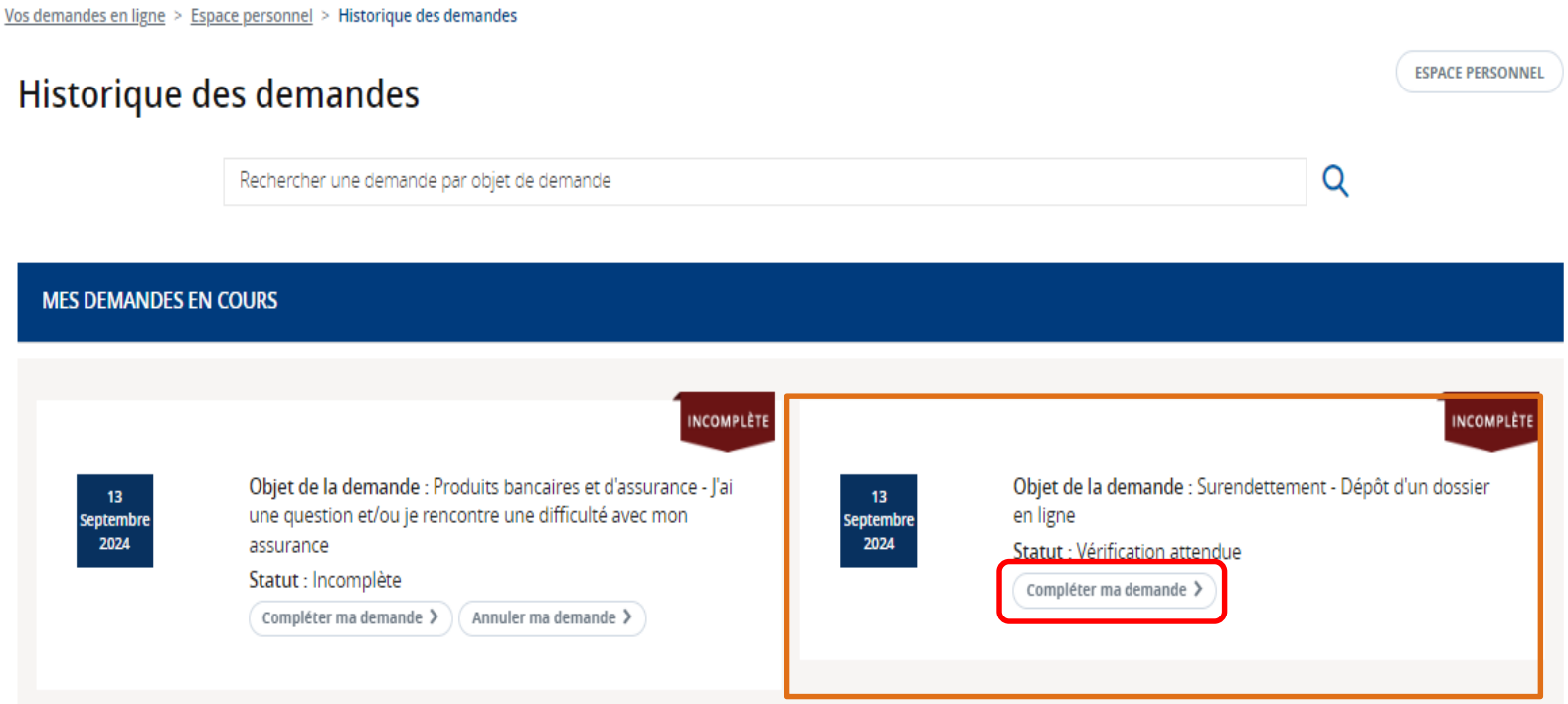

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA VÉRIFICATION DE LA SAISIE

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA VÉRIFICATION DE LA SAISIE

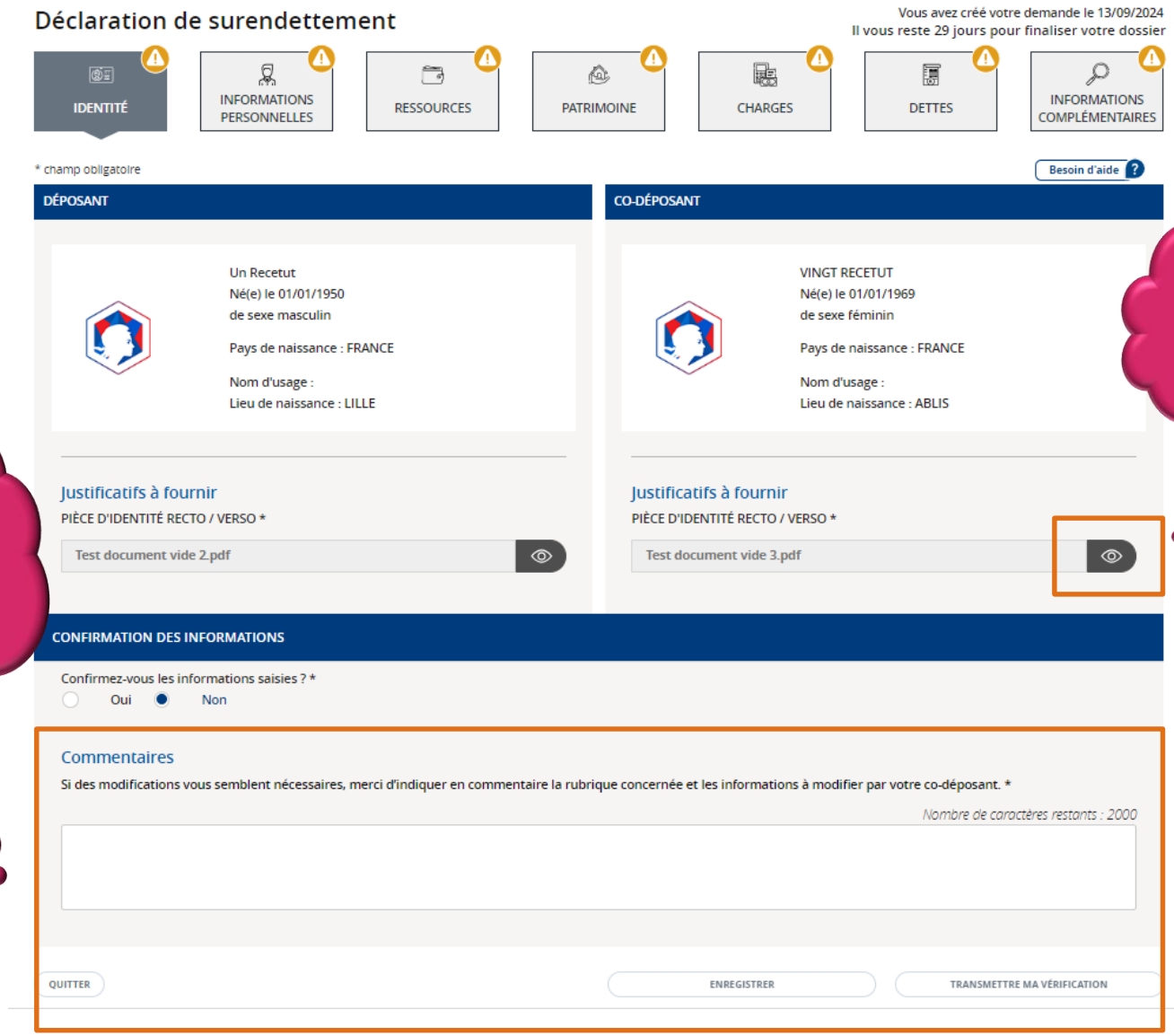

L'oeil permet de visualiser le document

Le déposant confirme les informations de l'onglet **ou** saisit des commentaires, si des modifications sont nécessaires

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA TRANSMISSION AU DÉPOSANT

Le co-déposant peut visualiser les commentaires saisis pour chaque rubrique

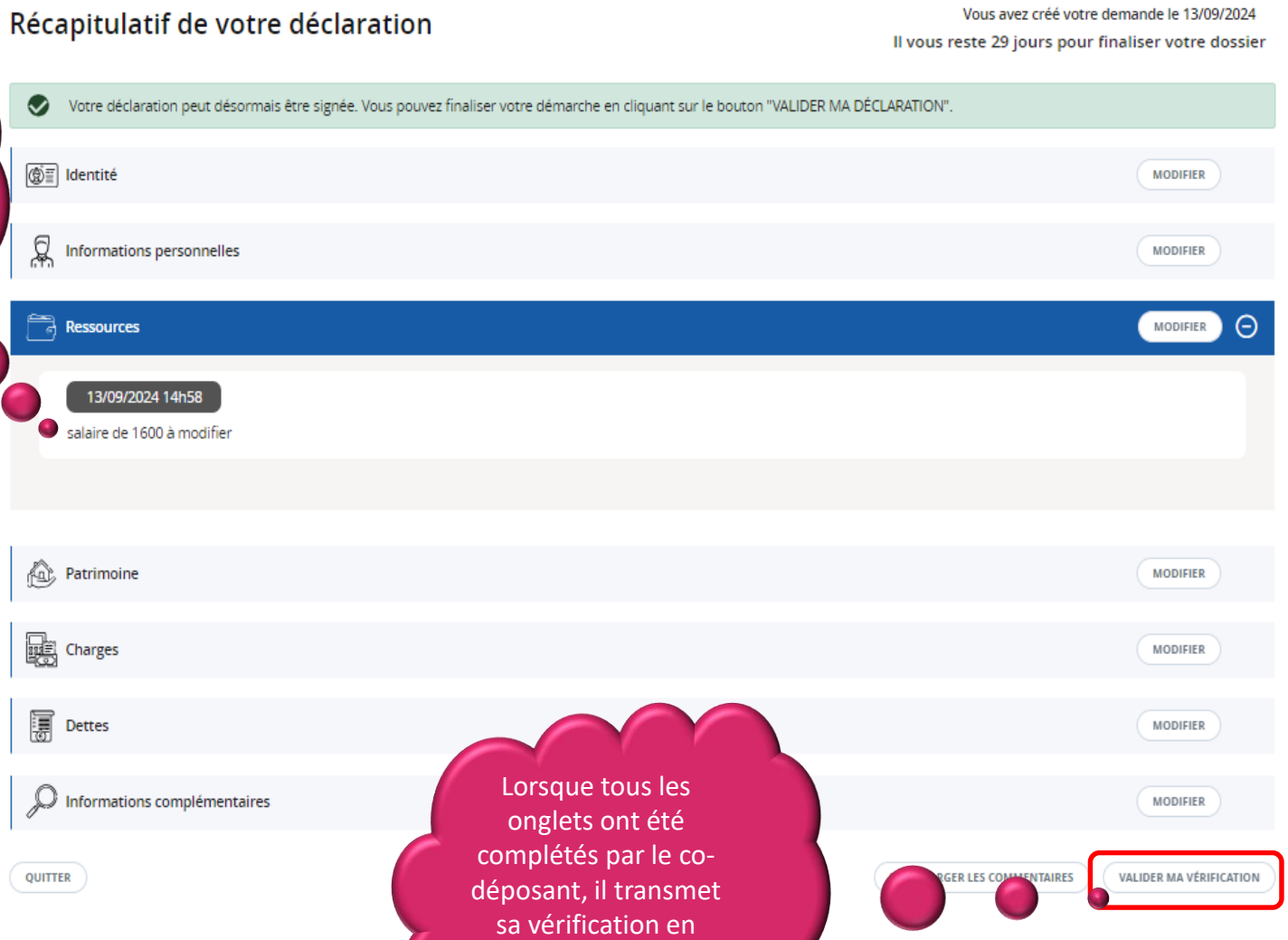

Lorsque tous les onglets ont été complétés par le co-déposant, il transmet sa vérification en cliquant sur ce bouton

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA TRANSMISSION AU DÉPOSANT

Le déposant va recevoir un mail pour l'inviter à se connecter pour prendre en compte la vérification faite par le co-déposant

Côté déposant

CÔTÉ DÉPOSANT : LE MAIL REÇU

Mail reçu par le déposant après vérification du co-déposant

Demande en ligne Banque de France - Besoin de modification des informations Boîte de réception x

ne-pas-repondre-accueil-non-filtre@test-banque-france.fr 16:09 (il y a 2 minutes)

À moi

Le co-déposant de votre dossier de surendettement en ligne a saisi des commentaires pour demander des modifications sur des informations du dossier.

Afin de finaliser la demande de dépôt de dossier de surendettement, il est nécessaire que vous preniez connaissance des commentaires et modifiez des informations (si besoin), en vous connectant sur l'espace « Vos demandes en ligne » de la Banque de France et en vous identifiant avec FranceConnect. Vous trouverez des informations sur la procédure de surendettement à l'adresse : Faire face à des difficultés financières ou à des dettes (banque-france.fr)

Pour toute information sur la procédure, vous pouvez également contacter la Banque de France au 3414 ou l'IEDOM (numéros de téléphone disponibles sur le site IEDOM - IEDOM).

****

CÔTÉ DÉPOSANT : LA PRISE EN COMPTE DES COMMENTAIRES

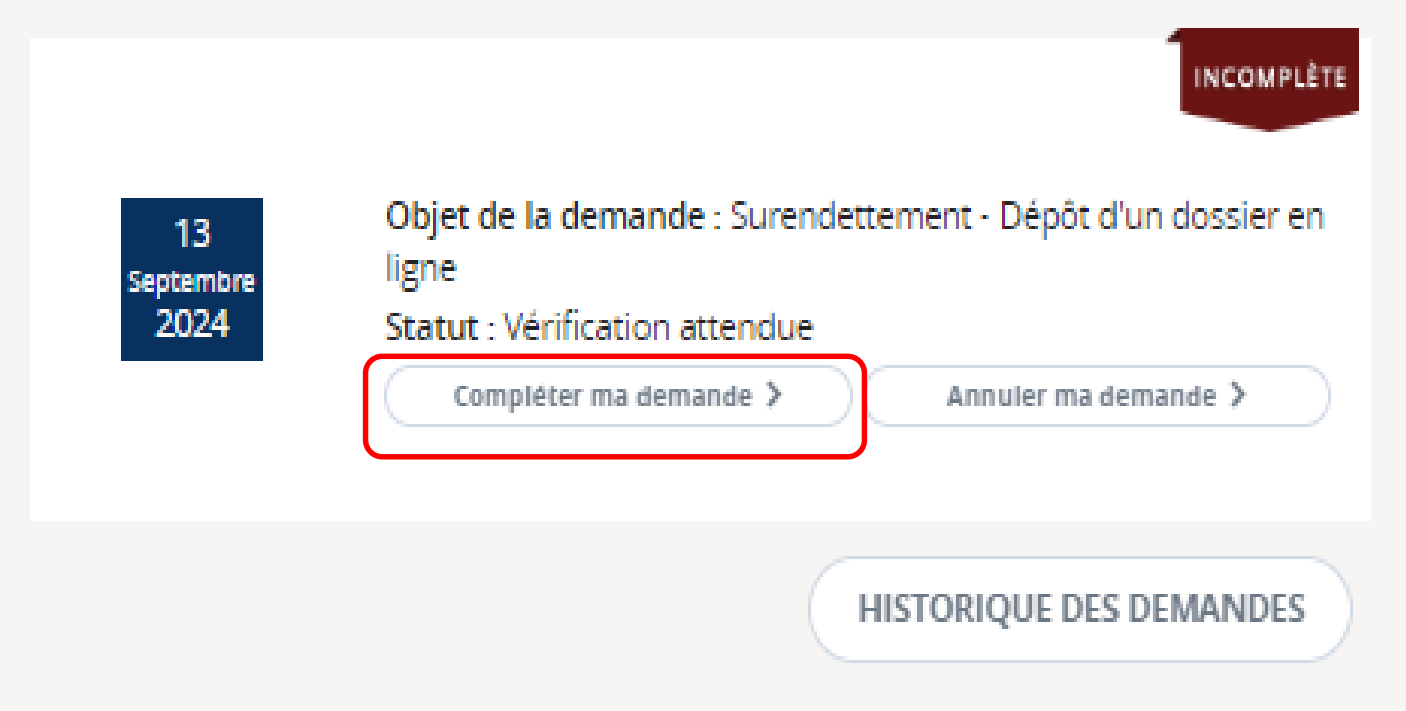

CÔTÉ DÉPOSANT : LA PRISE EN COMPTE DES COMMENTAIRES

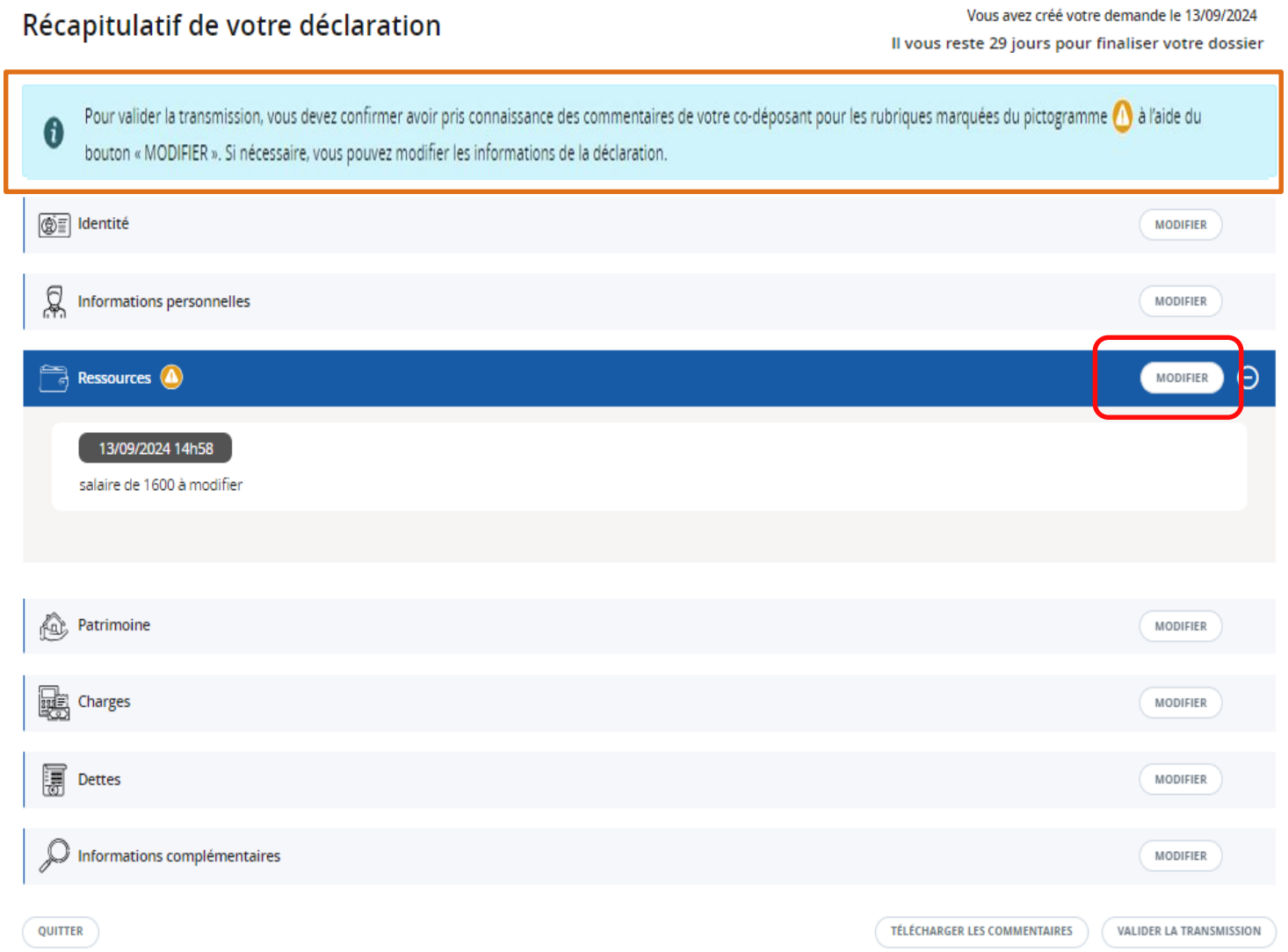

CÔTÉ DÉPOSANT : LA VÉRIFICATION DE LA SAISIE

Le déposant peut modifier les informations, et certifie avoir pris connaissance des commentaires de son co-déposant

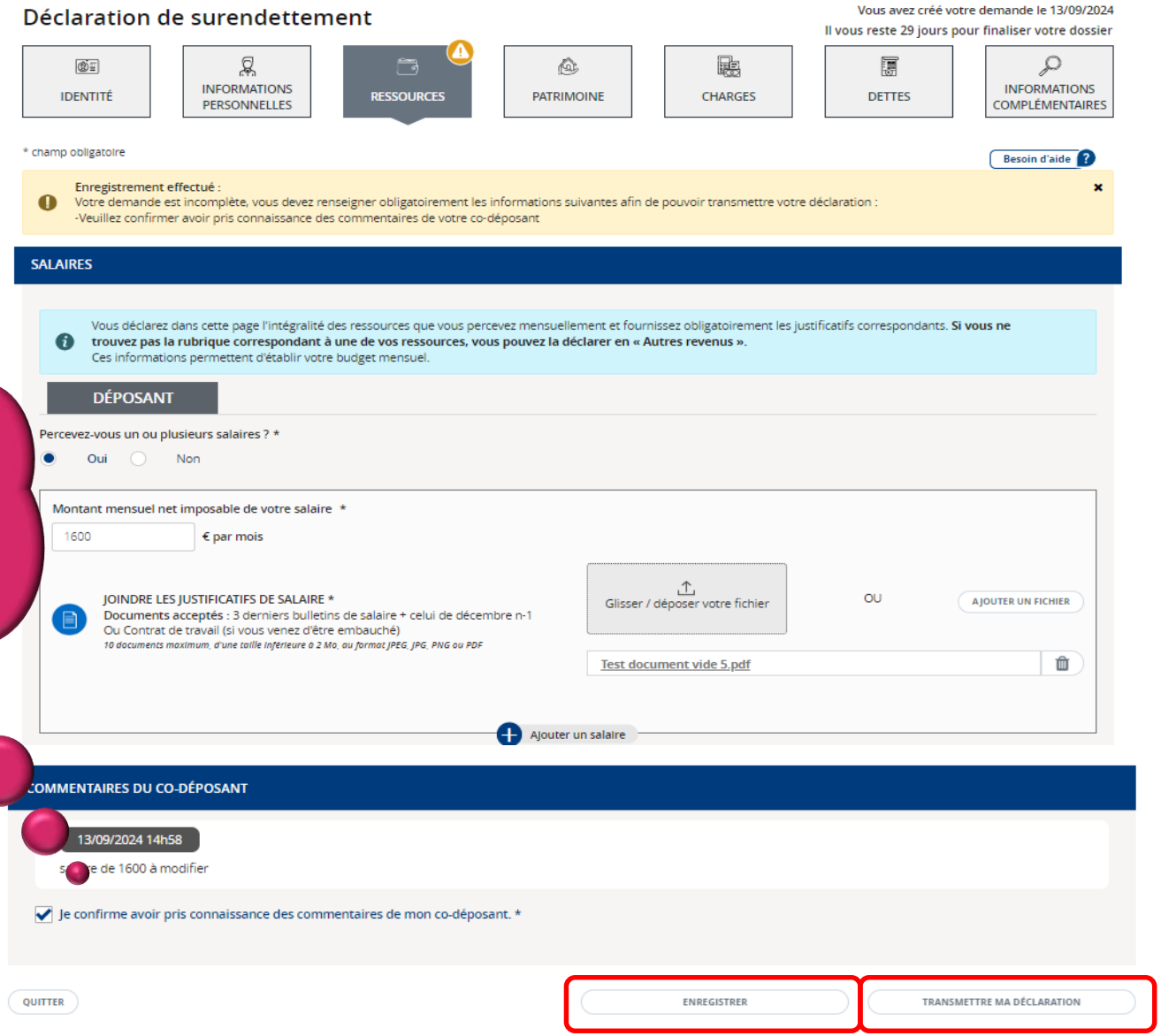

CÔTÉ DÉPOSANT : LA TRANSMISSION AU CODÉPOSANT

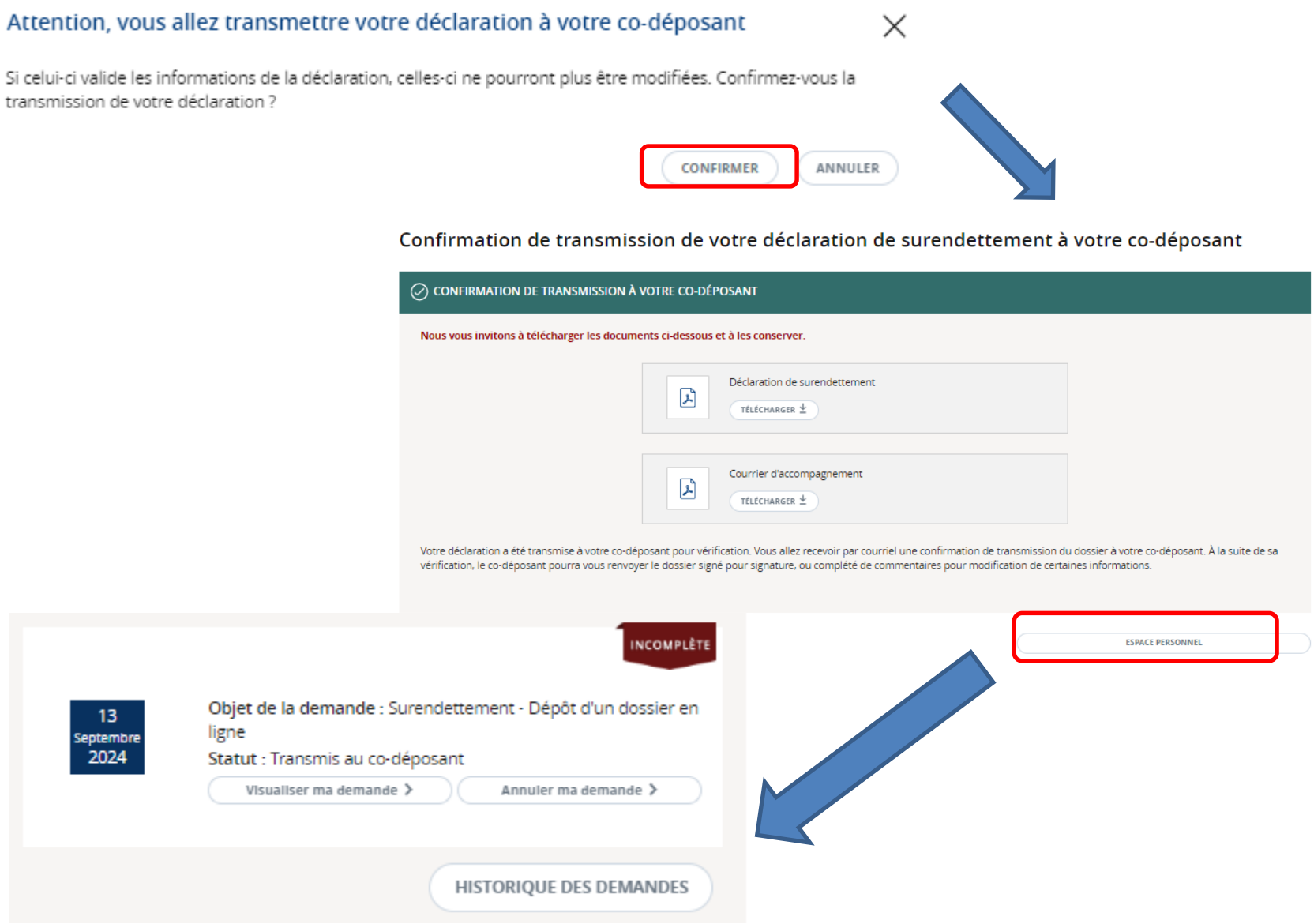

Côté codéposant

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Le codéposant vérifie à nouveau le dossier avec la prise en compte des modifications qu'il a éventuellement demandé préalablement.

Avant la transmission du dossier au co-déposant, il faut demander au co-déposant de vérifier les informations saisies par le déposant.

Si c'est le cas, les étapes décrites précédemment (modifications et prise en compte des modifications) ne seront pas à faire et le co-déposant pourra signer directement la déclaration.

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Signature de votre déclaration de surendettement

La déclaration de surendettement doit être signée par le débiteur sous peine d'irrecevabilité de la demande. Toute fausse déclaration ou remise de documents inexacts est sanctionnée par la déchéance de la procédure. (Art. R. 721-2, R. 761-1 et L. 761-1 du code de la consommation).

SIGNATURE

Votre déclaration est prête à être signée. Une fois votre signature apposée, la demande sera transmise à votre co-déposant pour signature. A réception de votre déclaration co-signée, celle-ci sera traitée par le secrétariat de la commission de votre département.
Vérifiez attentivement les documents ci-dessous, avant de cliquer sur "Signer ma déclaration" pour finaliser votre demande en ligne.

Déclaration de surendettement

TÉLÉCHARGER

Courrier d'accompagnement

TÉLÉCHARGER

Sur l'écran de signature, le co-déposant doit cocher les 2 cases puis signer sa déclaration

- [x] Je certifie sur l'honneur être le signataire de cette demande de traitement de ma situation de surendettement.
- [x] Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées

QUITTER | MODIFIER MA DÉCLARATION | SIGNER MA DÉCLARATION

CÔTÉ CODÉPOSANT : LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Confirmation de transmission de votre déclaration de surendettement à votre co-déposant

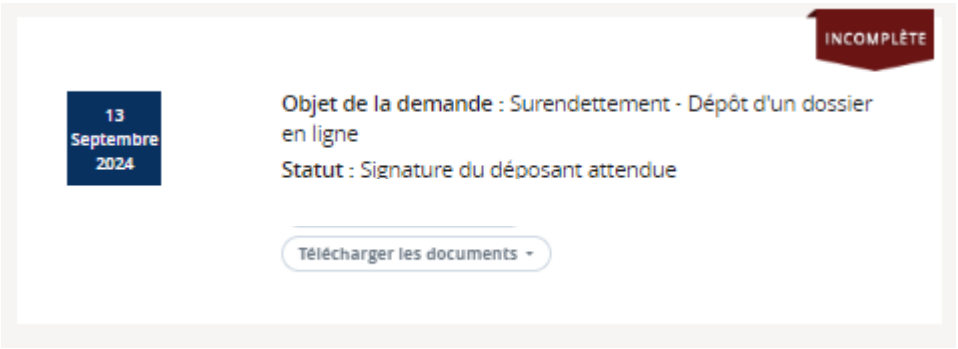

Côté déposant

CÔTÉ DÉPOSANT : LE MAIL REÇU

Demande en ligne Banque de France - Besoin de signature de la déclaration Boîte de réception x

ne-pas-repondre-accueil-non-filtre@test-banque-france.fr 15:45 (il y a 9 minutes)

À moi

Bonjour,

Le co-déposant de votre dossier de surendettement a vérifié les informations du dossier et a signé la déclaration.

Afin de finaliser la demande de dépôt de dossier de surendettement, il est nécessaire que vous signez la déclaration de surendettement en vous connectant sur l'espace « Vos demandes en ligne » de la Banque de France et en vous identifiant avec FranceConnect.

Vous trouverez des informations sur la procédure de surendettement à l'adresse :
Faire face à des difficultés financières ou à des dettes (banque-france.fr)

Pour toute information sur la procédure, vous pouvez également contacter la Banque de France au 3414 ou l'IEDOM (numéros de téléphone disponibles sur le site IEDOM - IEDOM).

Cordialement,

Accueil Banque de France

Merci de ne pas répondre à ce courriel qui a été envoyé automatiquement.

CÔTÉ DÉPOSANT : LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

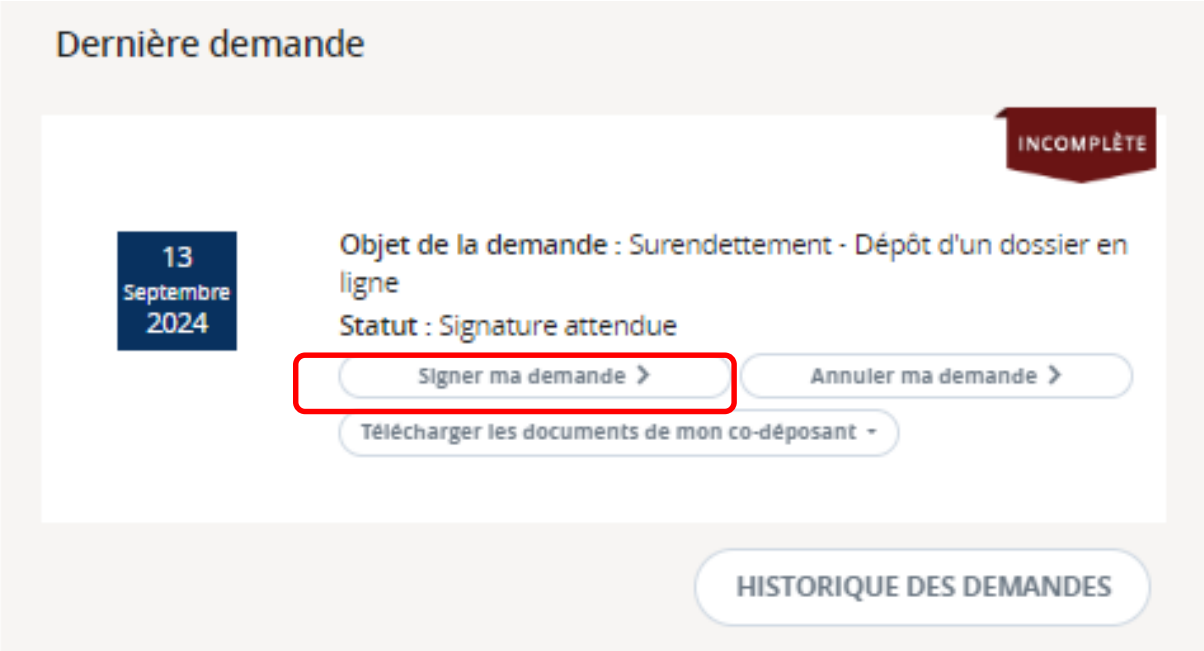

CÔTÉ DÉPOSANT : LA SIGNATURE DE LA DÉCLARATION

Signature de votre déclaration de surendettement

La déclaration de surendettement doit être signée par le débiteur sous peine d'irrecevabilité de la demande. Toute fausse déclaration ou remise de documents inexacts est sanctionnée par la déchéance de la procédure. (Art. R. 721-2, R. 761-1 et L. 761-1 du code de la consommation).

SIGNATURE

Votre déclaration co-signée est prête à être transmise au secrétariat de la commission de votre département
Vérifiez attentivement les documents ci-dessous, avant de cliquer sur "Signer ma déclaration" pour finaliser votre demande en ligne.

Déclaration de surendettement

TÉLÉCHARGER

Courrier d'accompagnement

TÉLÉCHARGER

Il doit certifier être le signataire de la demande et l'exactitude des informations pour accéder à la signature de la déclaration

- [x] Je certifie sur l'honneur être le signataire de cette demande de traitement de ma situation de surendettement.
- [x] Je certifie sur l'honneur l'exactitude des informations déclarées

QUITTER

SIGNER MA DÉCLARATION

CÔTÉ DÉPOSANT : LA CONFIRMATION DE LA TRANSMISSION

Confirmation de transmission de votre déclaration de surendettement

CONFIRMATION DE TRANSMISSION

Nous vous invitons à télécharger les documents ci-dessous et à les conserver. Ceux-ci seront encore disponibles durant quinze jours sur votre espace personnel et celui de votre co-déposant.

Déclaration de surendettement

TÉLÉCHARGER

Courrier d'accompagnement

TÉLÉCHARGER

Confirmation de signature

TÉLÉCHARGER

Votre déclaration est terminée. Vous et votre co-déposant allez recevoir un accusé de réception par courriel.
S'il le juge nécessaire, le secrétariat de la commission vous demandera des justificatifs supplémentaires afin de compléter votre dossier.

ESPACE PERSONNEL

CÔTÉ DÉPOSANT ET CODÉPOSANT : LE MAIL REÇU

Demande en ligne Banque de France - Accusé réception Boîte de réception ×

ne-pas-repondre-accueil-non-filtre@test-banque-france.fr 17:05 (il y a 2 minutes)

À moi, dixseptrecetut

Bonjour,

Nous accusons réception ce jour de votre dépôt en ligne d'un dossier de surendettement.

Les éléments de votre dossier sont accessibles dès à présent et pour une durée de 15 jours (durée déterminée à compter de l'envoi de ce courriel) en vous connectant sur l'espace « Vos demandes en ligne » de la Banque de France et en vous identifiant avec FranceConnect. Durant cette période, vous pouvez les enregistrer ou les imprimer. Passé ce délai, ils ne seront plus présents sur votre espace personnel.

La commission en charge de votre dossier de surendettement est celle de votre département de résidence. Vous pouvez consulter la page suivante qui indique comment contacter son secrétariat :

La Banque de France en régions | Banque de France (banque-france.fr)

Après examen des documents déposés auprès du secrétariat de la commission, les prochaines décisions de la commission seront communiquées par courrier.

Vous trouverez des informations sur la procédure de surendettement à l'adresse :
Faire face à des difficultés financières ou à des dettes (banque-france.fr)

Pour toute information sur la procédure, vous pouvez également contacter la Banque de France au 3414 ou l'IEDOM (numéros de téléphone disponibles sur le site IEDOM - IEDOM).

Cordialement,

Accueil Banque de France

Merci de ne pas répondre à ce courriel qui a été envoyé automatiquement.

SOMMAIRE

I. Le dépôt de dossier de surendettement

A) La présentation des onglets
B) La validation en cas de dépôt seul
C) La validation en cas de dépôt conjoint
D) Le dépôt de pièces complémentaires

II. Les autres demandes fréquentes

LE DÉPÔT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

Démarche possible quelque soit le canal d'origine du dépôt du dossier
(web, mais aussi courrier et guichet)

- **Dossier avec déposant simple non protégé juridiquement**

Tout document ne nécessitant pas une transmission en recommandé

- Pièce(s) justificative(s)
- Document(s) d'actualisation
- Document(s) manquant(s)
- Projet de plan daté et signé
- Communication d'observation suite à orientation vers des mesures imposées
- Demande à la commission d'imposer des mesures suite à constat d'échec
- Accord sur procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire
- Demande de clôture du dossier

Exclusion : *recours contre irrecevabilité ou déchéance, demande de vérification de créance, contestation de mesures imposées*

- **Dossier avec co-déposant non protégé juridiquement**

Tout document ne nécessitant pas une transmission en recommandé et une double signature

- Pièce(s) justificative(s)
- Document(s) d'actualisation
- Document(s) manquant(s)
- Communication d'observation suite à orientation vers des mesures imposées
- Demande de clôture du dossier

Exclusion : *recours contre irrecevabilité ou déchéance, demande de vérification de créance, contestation de mesures imposées, projet de plan, demande à la commission d'imposer des mesures suite à constat d'échec, accord sur la procédure de rétablissement personnel avec liquidation judiciaire*

LE DÉPÔT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

- **Les conditions pour déposer des pièces complémentaires:**
  - S'authentifier via FranceConnect
  - Être un particulier (personne physique)
  - Faire la demande pour soi-même ou pour une autre personne
  - Faire la demande pour 1 dossier seul ou avec un co-déposant

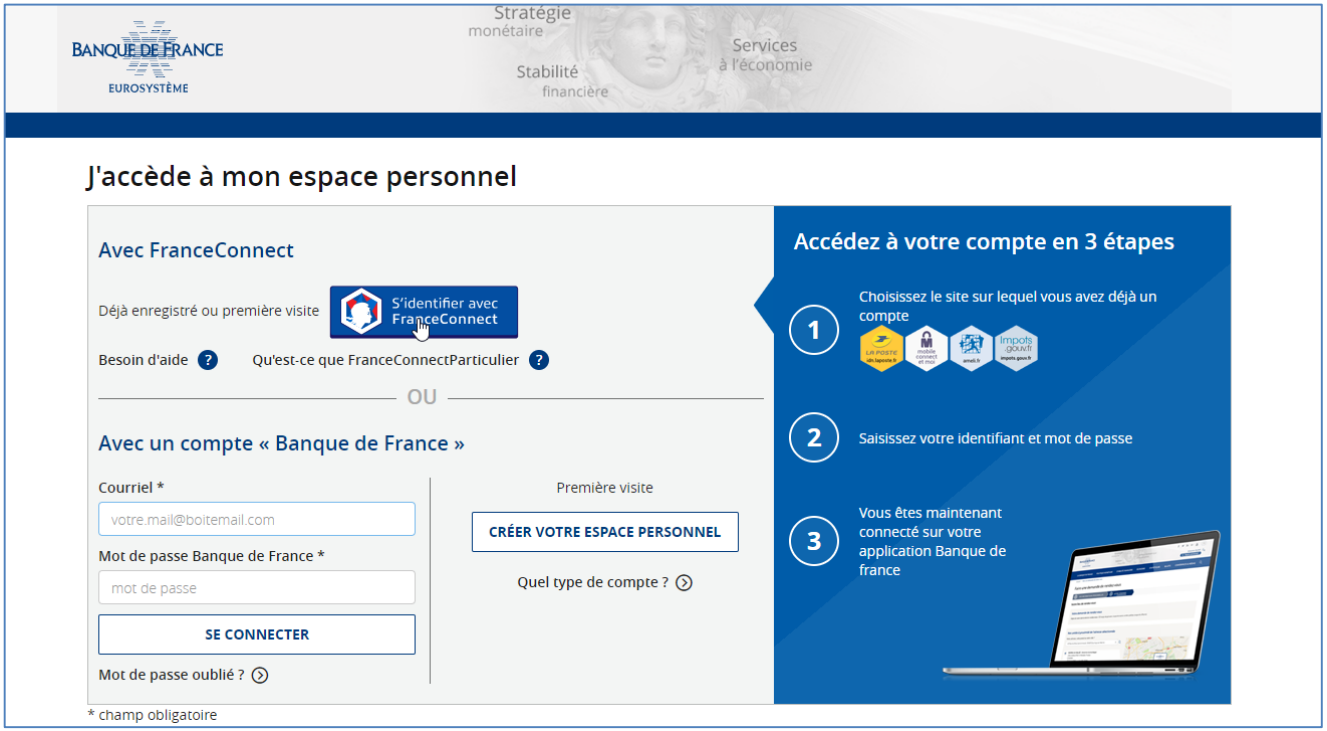

LE DÉPÔT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

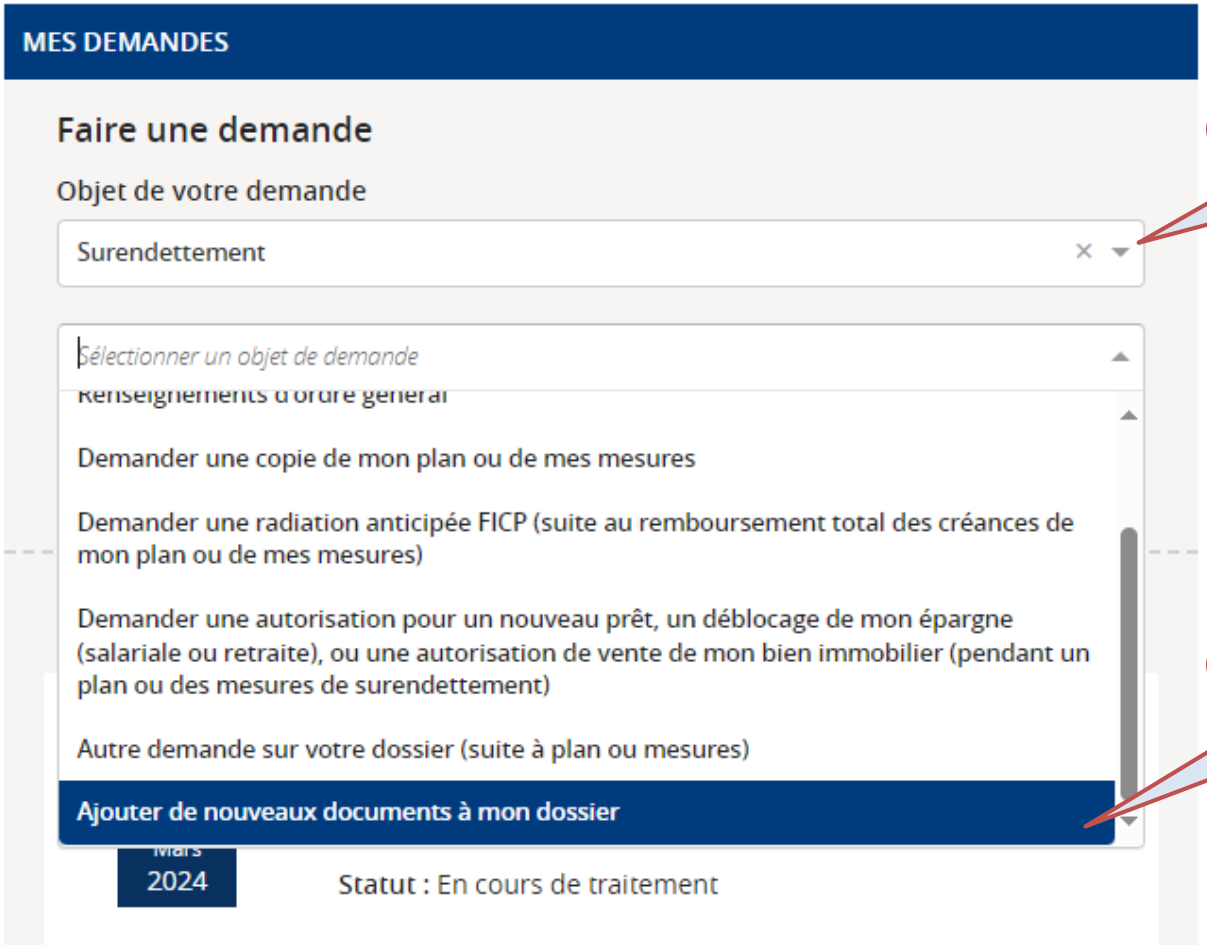

Choisir la thématique « surendettement »

Préciser l'objet de la demande

LE DÉPÔT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

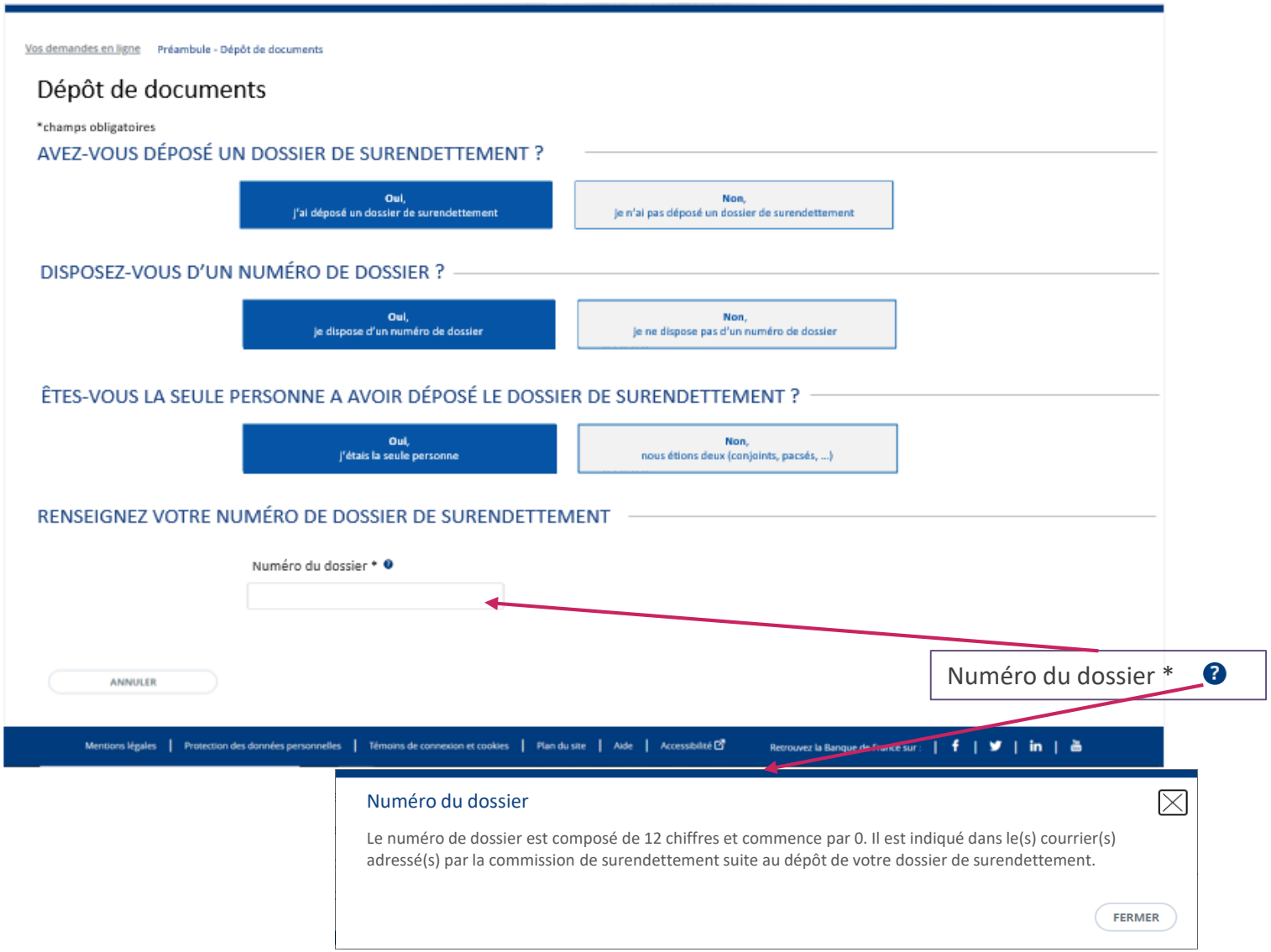

LE DÉPÔT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

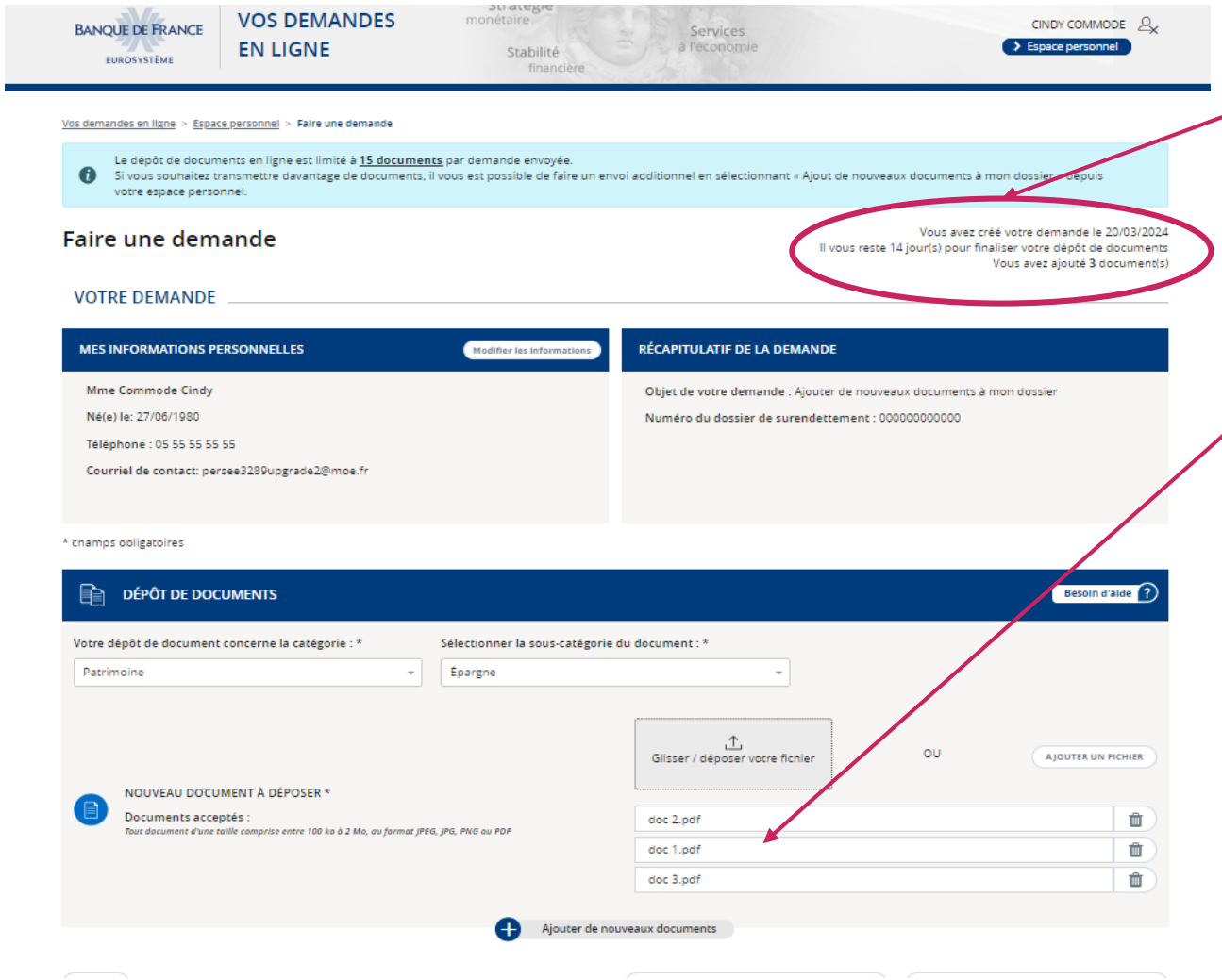

Possibilité d'insérer plusieurs documents avec affichage du nombre de documents une fois téléchargés

LE DÉPÔT DE PIÈCES COMPLÉMENTAIRES

- Pour chaque nouveau document, **une catégorie** et **une sous-catégorie** doivent être sélectionnées.

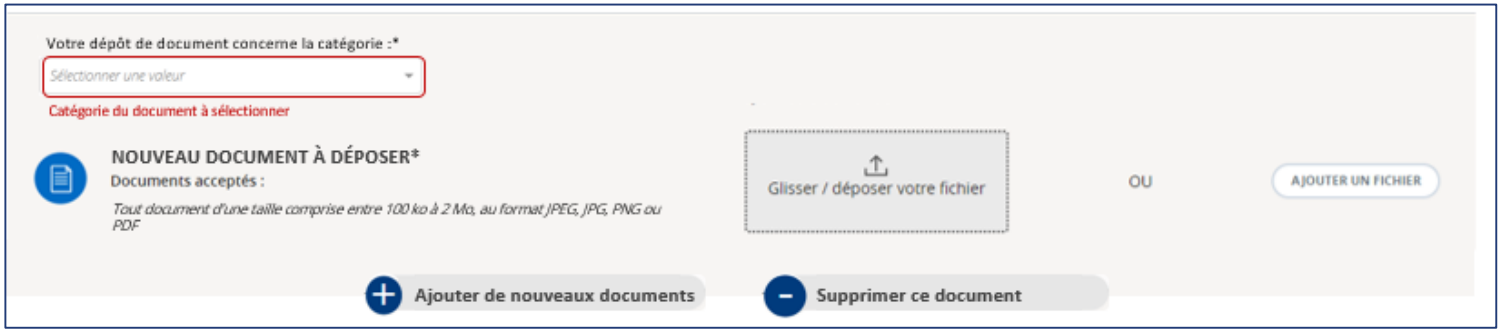

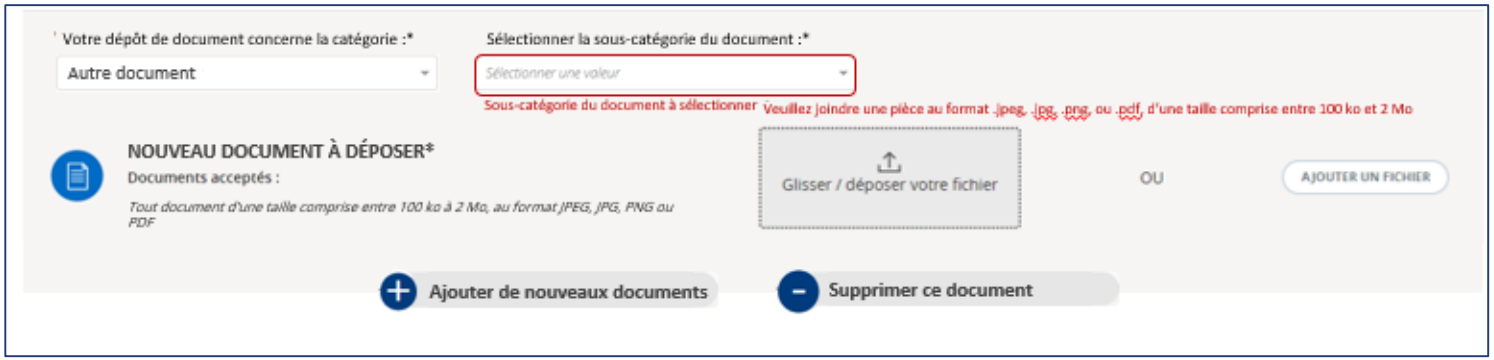

SOMMAIRE

I. Le dépôt de dossier de surendettement

A) La présentation des onglets
B) La validation en cas de dépôt seul
C) La validation en cas de dépôt conjoint
D) Le dépôt de pièces complémentaires

II. Les autres demandes fréquentes

QUEL COMPTE POUR MA DEMANDE ?

L'authentification avec un **compte France Connect** est obligatoire pour les demandes de consultation de fichage, les demandes en usurpation d'identité, les demandes de droit au compte.

Un **compte « Banque de France »** est suffisant pour les autres demandes.

QUEL MENU SÉLECTIONNER ?

Pour les demandes fréquentes que l'on développera ici, il convient de sélectionner **« droit d'accès fichiers d'incidents de paiement »**, **« usurpation d'identité »** ou **« droit au compte – dépôt d'une demande »** dans le menu déroulant

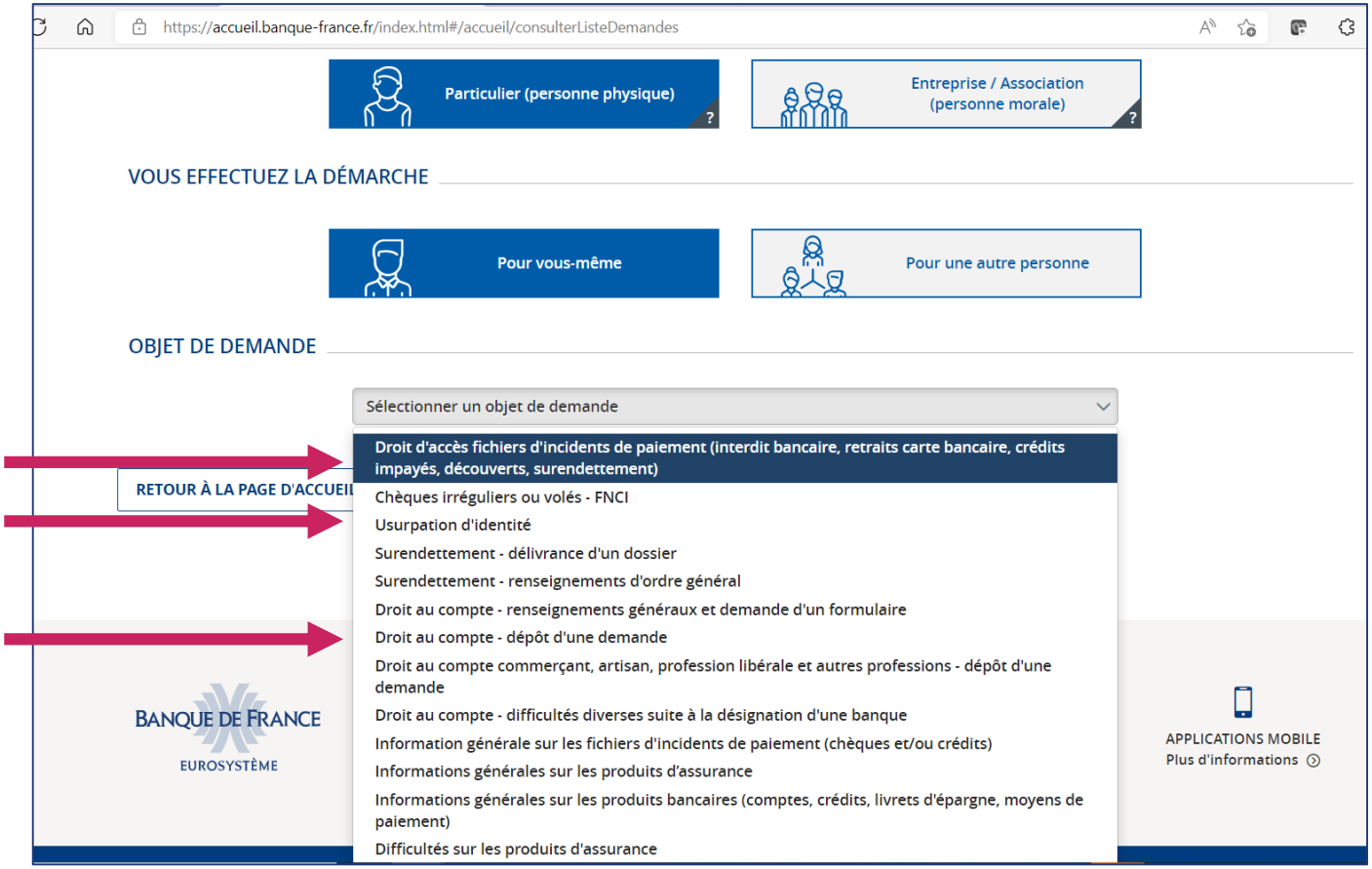

LA DEMANDE D’ACCÈS AUX FICHAGES

Sélection de **« droit d’accès fichiers d’incidents de paiement »** dans la liste déroulante.

<u>Il conviendra de fournir :</u>

Justificatif d'identité recto/verso avec photographie et signature : Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour, récépissé de demande d'un titre de séjour, carte de libre circulation avec photographie d'identité, carte de résident, carte d'identité militaire, carte professionnelle délivrée par l'État, permis de chasse.

LA DEMANDE D'USURPATION D'IDENTITÉ

Sélection de **« Usurpation d'identité »** dans la liste déroulante,

Il conviendra de fournir :

Courrier de demande avec signature manuscrite : Courrier avec signature manuscrite précisant la nature de la demande. En cas de demande liée à une usurpation d'identité, merci de préciser les établissements pour lesquels vous contestez l'inscription sur les fichiers d'incidents

Rib du/des compte(s) : Relevé d'Identité Bancaire.

Justificatif d'identité recto/verso avec photographie et signature : Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour, récépissé de demande d'un titre de séjour, carte de libre circulation avec photographie d'identité, carte de résident, carte d'identité militaire, carte professionnelle délivrée par l'État, permis de chasse.

Procès-verbal de perte / de vol des papiers d'identite et/ou depot de plainte : Procès-Verbal de perte / de vol et/ou dépôt de plainte. Si vous disposez de l'ensemble des documents, merci de les joindre dans un seul fichier.

LA DEMANDE DE DROIT AU COMPTE

Sélection de **« droit au compte – dépôt d'une demande »** dans la liste déroulante.

Pièces à fournir:

Justificatif de domicile de moins de 3 mois : Titre de propriété de la résidence principale; dernier avis d'imposition ou de non-imposition; quittance de loyer; facture d'eau, de gaz, d'électricité, d'internet ou de téléphone, sur support papier ou dématérialisé; attestation d'assurance logement; livret de criculation en cours de validité; attestation d'élection de domicile (rédigée par un organisme d'action sociale); justificatif de domicile de l'hébergeant

Attestation d'hébergement de moins de 3 mois (pour les personnes hébergées) : Attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant indiquat que le déclarant réside à son domicile

Lettre de refus d'ouverture de compte avec logo de l'établissement bancaire : Cette lettre doit comporter à minima le nom du demandeur

Formulaire de demande de droit au compte complété et signé : Vous pouvez télécharger le formulaire en effectuant un copier/coller dans votre navigateur : soit https://bit.ly/3pjEusZ pour un formulaire Personne Physique soit https://bit.ly/3EjBOjn pour un formulaire Personne Morale

Justificatif d'identité recto/verso de l'hébergeant (pour les personnes hébergées) : Carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire, carte de séjour, récépissé de demande d'un titre de séjour, carte de libre circulation avec photographie d'identité, carte de résident, carte d'identité militaire, carte professionnelle délivrée par l'État, permis de chasse.

Justificatif d'identité recto/verso avec photographie en cours de validité : Carte nationale d'identité française ou étrangère, passeport français ou étranger, carte de combattant délivrée par les autorités françaises, carte d'identité ou carte de circulation délivrée par les autorités françaises militaires, carte de séjour temporaire, carte de résident, carte de ressortissant d'un Etat membre de l'union européenne ou de l'Espace économique européen, récépissé de demande d'autorisation de séjour ou d'asile, récépissé constatant la reconnaissance d'une protection internationale

COMMENT UTILISER NOTRE SERVICE EN LIGNE

Pour plus d'aide, regarder notre tutoriel en ligne.

Mes questions d'argent

Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière

mesquestionsdargent.fr

Rubrique

Intervenants sociaux et PCB

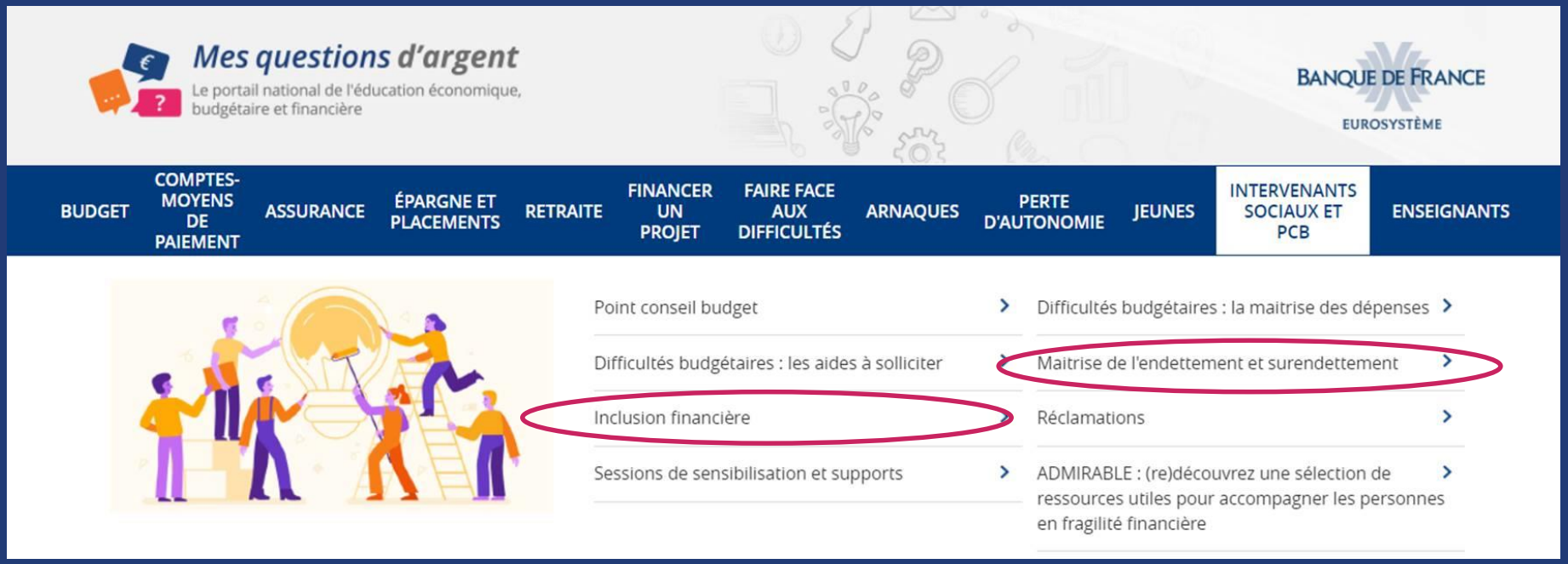

TOUS PUBLICS

Mon cahier financier

Ce cahier regorge d'activités ludiques et pédagogiques regroupées à travers trois thématiques :

Français

Mathématiques

Culture générale

C'est le moyen idéal pour enrichir ses connaissances **budgétaires** et **financières**.

Comme pour le jeu, chaque catégorie d'âge retrouve ses exercices !

Il est téléchargeable gratuitement sur le portail Mes questions d'argent

TOUS PUBLICS

Mes questions d'argent
Le jeu

Le jeu
Mes questions d'argent

Le jeu Mes questions d'argent est conçu par catégories d'âge :

- 8 – 11 ans
- 12 – 15 ans
- 16 – 25 ans
- 26 – 45 ans
- + 45 ans

Chacun peut approfondir ses connaissances sur 5 thèmes :

- Achats/ Dépenses
- Budget
- Crédit
- Moyens de paiement
- Assurance

Voir la vidéo sur Youtube

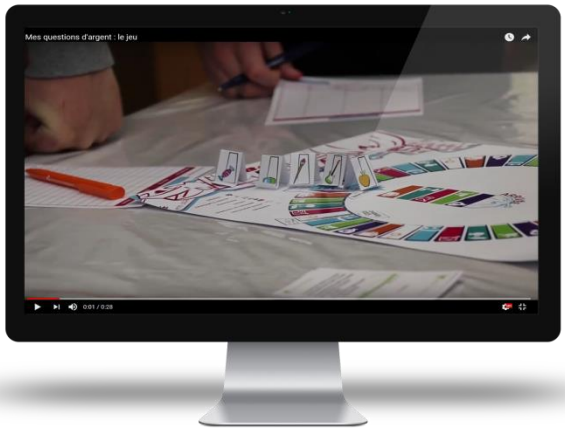

TOUS PUBLICS

Application Pilote Budget

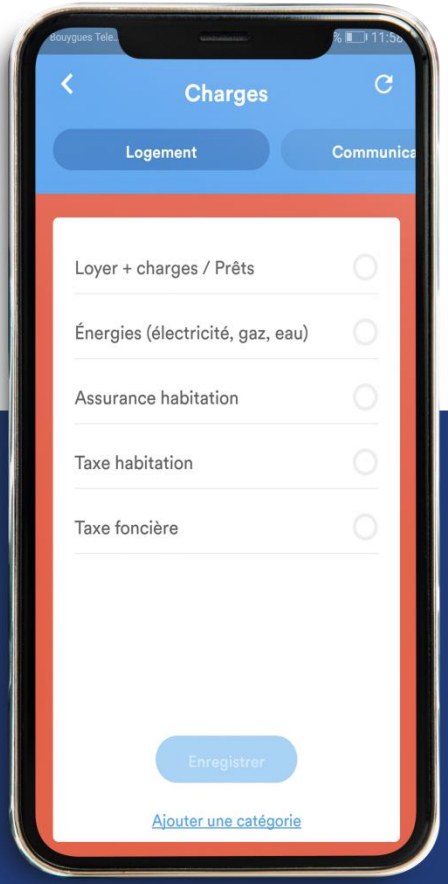

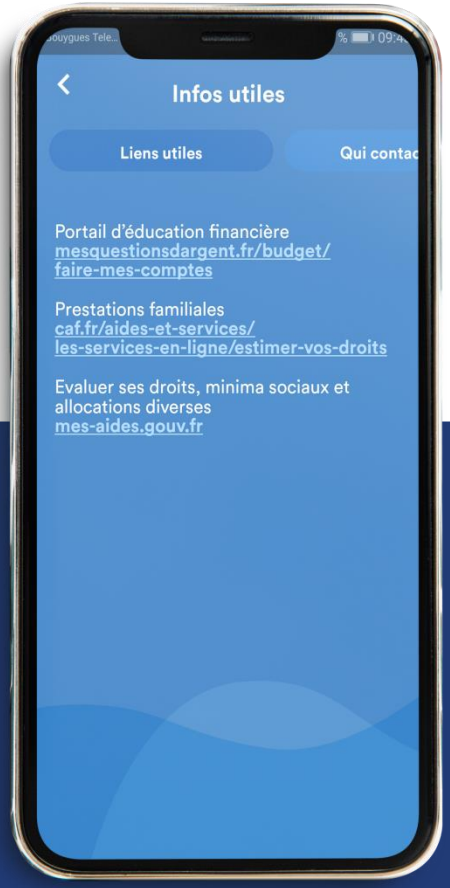

DISPONIBLE SUR Google play

Disponible sur App Store

TOUS PUBLICS

Application

COMMANDE VOCALE

PRENEZ LE CONTRÔLE
DE VOTRE
PORTE-MONNAIE
AVEC

Pilote Dépenses

DISPONIBLE SUR Google Play

DISPONIBLE SUR App Store

GRATUITE

En savoir plus

Ressources externes

Mes questions d'argent
Le portail national de l'éducation économique, budgétaire et financière

BANQUE DE FRANCE
EUROSYSTÈME

citéco
Cité de l'Économie et de la Monnaie

ABC DE L'ÉCONOMIE

www.mesquestiondargent.fr

www.particuliers.banque-france.fr

www.citeco.fr

www.abc-economie.banque-france.fr

Nous suivre sur les réseaux sociaux :

@Educfi_BDF

@Educfi

Educfi Banque de france

Contact

educfi@banque-france.fr

LA BANQUE DE FRANCE A VOTRE SERVICE :

UN CORRESPONDANT INCLUSION FINANCIÈRE (CORIF) DANS CHAQUE DÉPARTEMENT

- Pour toute question ou de besoin de contact sur des cas individuels relatifs à :
  - La procédure de surendettement
  - La procédure de droit au compte
  - Les fichiers d'incidents
  - Le plafonnement des frais bancaires ou l'offre clientèle fragile
  - Les questions de réglementation bancaire ou d'assurance
  - Le microcrédit

Contacter le
CORRESPONDANT INCLUSION FINANCIÈRE
de votre département

PAR COURRIEL
corifXX@banque-france.fr
(XX : n° du département)

3414 dites « CORIF »
du lundi au vendredi de 8 h à 18 h
Prix d'un appel local

Retrouvez ces informations sur notre site Internet : www.banque-france.fr (Espace particuliers)